

O'ZBEKISTON RESPUBLIKASI OLIY VA O'RTA MAXSUS TA'LIM

VAZILIGI

BUXORO DAVLAT UNIVERSITETI

NEMIS VA FRANSUZ TILLARI KAFEDRASI

Raxmatova Mahliyo Muxiddinovnaning

Problématique de la fonction expressive du discours

(« Nutqning ekspressiv vazifaviy muammosi»)

mavzuidagi

**5120100 – filologiya (fransuz tili) ta'lif yo'nalishi bo'yicha bakalavr
darajasini olish uchun**

BITIRUV MALAKAVIY ISHI

“HIMOYAGA TAVSIYA ETILDI”

ILMIY RAHBAR:

“ Nemis va fransuz tillari kafedrasi” _____ f.f.n. dotsent

mudiri _____ Jo'rayeva M.

Bobokalonov R.R.

2017 yil “____” _____

2017 yil “____” _____

Buxoro – 2017

Avertissement

sur le thème « Problématique de la fonction expressive du discours » au travail de diplôme de Raxmatova Mahliyo Mukhiddinovna, étudiante en année finale, à la faculté philologie de l’Université d’Etat de Boukhara

Ce travail de diplôme exprime la volonté d’étudiante, qui dépend de Raxmatova Mahliyo Muxiddinovna, a développé des éruditions culturelles et scientifiques pour elle-même grâce à sa capacité d’apprendre le français qu’elle a fondée, à l’université d’Etat de Boukhara.

Dès 2013, elle a mobilisé toute sa connaissance pour obtenir le français, le secret des sciences et sans la détermination desquelles cette réputation n’aurait pu voir ce jour. Le présent ouvrage est le fruit de ce travail de Raxmatova Mahliyo qui a besoin de plusieurs années elle-même d’efforts conjoints. Nous sommes convaincus que cet outil rendra d’éminents services aussi bien aux francophones qui de par le monde s’initient à cette langue merveilleuse - la langue de Molière.

Nous saluons la patience, la rigueur et la minutie dont Raxmatova Mahliyo étudiante de grande capacité et de bon talant dans différents domaines du français, sans oublier l’engagement à ses cotés de tout le personnel du travail de diplôme qui a compilé et réalisé le manuscrit final.

Les problématiques de la fonction expressive du discours sont pas toujours officiers. C’est la raison pour laquelle ils figurent dans ce travail ainsi que certaines problématique de la fonction expressive du discours et ses locutions très courant dans la famille pour enrichir la parole des gens : enfants et des adultes.

Par ailleurs, l’équilibre entre les différentes catégories des problématiques de la fonction expressive du discours n’a pas toujours été aise à établir. Ce mémoire de diplôme ne prétend pas à la terminaison, mais il permet d’approcher à un champ de connaissance déjà important.

Le mémoire est prêt à la présentation de la commission d’Etat et supporte toutes les demandes du standard convaincu.

Directeur de mémoire

M.R.R.Bobokalonov

BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta’lim yo’nalishi bitiruvchisi Raxmatova Mahliyo Muxiddinovnaning Problématique de la fonction expressive du discours (« Nutqning ekspressiv vazifaviy muammosi») mavzuidagi malakaviy bitiruv ishiga

TAQRIZ

BuxDU Filologiya fakulteti fransuz filologiyasi ta’lim yo’nalishi bitiruvchisi Raxmatova Mahliyo Muxiddinovnaning Problématique de la fonction expressive du discours (« Nutqning ekspressiv vazifaviy muammosi») mavzuidagi malakaviy bitiruv ishi juda qiziqarli va dolzarb hamda yangiliklardan juda boy. Ish fransuz tilida bajarilgan, orfografik va juz’iy xatolari deyarli yo’q. Mahliyo Muxiddinovna ishda, mehnatsevarligini, fransuz tiliga ishtiyoqi baland ekanligini isbotlagan. Bu uning fransuz tiliga alohida mehr va maqsad qo’yanligidan, orzu-havaslarini ro’yobga chigarish uchun intilayotganidan dalolat beradi. U har bir darsga uzluksiz ishtirok etib, bilim sirlarini yaxshi o’zlashtirgani uchun ham shu natijaga erishgan.

Raxmatova Mahliyo Muxiddinovnaning « Problématique de la fonction expressive du discours» BMI uch bob, uning tarkibiy qismlari, shuningdek, xulosa va foydalanilgan adabiyotlar ro’yxatidan tashkil topgan. Bitiruvchi, dastavval, mavzu bo’yicha amalga oshirilgan ishlarini umumlashtirishga erishgan. Yangi nazariy ma’lumotlar bilan ishni to’ldirgan, tilshunos olimlarning mavzuni o’rganganlik darajalariga katta e’tibor qaratgan. Ishda talabaning fransuz yozma nutqida bilimini yanada chuqurlashtirgani seziladi. Ishda yetarli darajada ilmiy adabiyotlar, internet materiallari va ilmiy izlanishlardan foydalangan. BMI yaxlit holga keltirilgan : juz’iy nuqsonlari juda kam, ammo ayrim takrorlar va texnik xatolar ko’p uchraydi. Buni tuzatish imkoniyati bor.

Bir so’z bilan aytganda, bajargan ish DTS talablariga mos keladi va uni ijobiy baholash mumkin.

Muxolif-taqrizchi

Qo’ldosheva N

O'zbekiston Respublikasi Oliy va o'rta maxsus ta'lif vaziligi Buxoro davlat universiteti Nemis va fransuz tillari kafedrasi bitiruvchisi Raxmatova Mahliyo Muxiddinovnaning « Problématique de la fonction expressive du discours » (« Nutqning ekspressiv vazifaviy muammosi») mavzuidagi BMIga

ANNOTATSIYA

Mazkur malakaviy bitiruv ishida fransuz tilida nutqning ekspressiv vazifaviy muammosi, unung xususiyatlari va asosiy mohiyati haqidagi ma'lumotlar jamlangan va unda o'rganilayotgan mavzuning nazariy va amaliy jihatlariga munosabat bildirilgan. Talaba mavzu atrofida batafsil ilmiy-nazariy fikr yuritgan va qiziqarli misollar bilan ishni asoslab bergen.

Ilmiy rahbar

Bobokalonov R.R.

Summary

The aim of this paper is to solve the chromatic puzzle arising from the behavior of the conversation and sign of concentration. Normally, if we take into account the ontological character of the entity they symbolize, we suppose by sentences such as, this is not the case.

Résumé

Les relations entre théories de l'énonciation et analyse du discours n'ont jamais été simples, et la situation ne s'est pas clarifiée avec la mondialisation de la recherche dans ce domaine, qui a eu pour effet de faire des problématiques de l'énonciation une des caractéristiques majeures des courants francophones d'analyse du discours. Dans ce travail de diplôme, nous nous sommes intéressés aux relations problématiques du discours français qui a établi depuis le début avec les diverses problématiques et qui accorde un rôle central à l'énonciation linguistique ; il est clair en effet que l'appel à ces problématiques est étroitement lié à la conception qu'on peut se faire du discours et de l'analyse du discours.

Remerciements

Avant de présenter mon travail de diplôme, j'aimerais vous adresser mes chers amis, mes plus vifs remerciements ceux qui m'ont encouragée et soutenue dans cette faculté.

Je tiens en tout premier lieu à exprimer toute ma gratitude à Monsieur R.R.Bobokalonov, qui a accepté de diriger mon travail de diplôme et m'a prodigué de précieux conseils pour l'écrire, en se montrant disponible toutes les fois que j'attendais son aide pour la conduite de mes travaux. Ma gratitude va à Madame Jo'rayeva M.M., dont les recommandations m'ont permis de redresser des erreurs avec la rigueur scientifique qui le caractérise; il a été mon guide tout au long de mes trente-deux ans d'activité. Je remercie aussi vivement Mademoiselle Achilova D.K. pour m'avoir confié la rédaction du lexique et d'avoir bien voulu le relire. Mes remerciements vont également à mes amis qui m'ont amicalement proposé de me soulager des soucis liés à la réalisation de la mise en forme de ce travail. Grâce à vous, les dernières semaines de rédaction se sont déroulées dans un climat plus serein.

Introduction

Chapitre 1. Les grands courants en linguistique

1.1. La Linguistique et ses écoles du structuralisme

1.2. Les grands courants structuralistes

1.3. Expression et expressivité chez Bally et Guillaume

1.4. La linguistique structurale

Chapitre 2.: Les différentes fonctions du langage et la problématique du discours

2.1. Développement de la parole et de la communication par la théorie de Ferdinand de Saussure.

2.1. Énonciation et éruption de l'analyse du discours par J. Dubois et Harris

2.3. Le rôle de l'énonciation dans le discours

2.4. L'analyse du discours et la fonction poétique en particulier

Chapitre 3. Facteurs de la communication et fonctions du langage

3.1. Les 6 fonctions du langage et "Linguistique et poétique" de Roman Jakobson

3.2. Hiérarchie des fonctions et fonctions réelle/thématisée

3.3. Relations entre les fonctions

3.4. Les fonctions du langage selon Jakobson

Chapitre 4. La problématique de l'énonciation et l'analyse du discours comme discipline

4.1. Catégories d'analyse : Type de discours / genre de discours

4.2. AD et sciences de l'information et de la communication (SIC)

4.3. Fonctionnalisme et distributionnelle: interactivité du discours.

Conclusion

Remarques

Bibliographiques

Le but de la recherche du thème : Mon travail est consacré à l'analyse du discours et aux sciences de la communication du français surtout à la syntaxe dans le langage, analysé des types du discours et leurs usages dans la langue et dans la parole différente. Notre analyse est basée sur les points de vue des grands courants par la théorie du structuralisme de Ferdinand de Saussure comme le membre de cette école Charles Bally, J. Dubois, Guillaume et Harris.

Actualité du thème : Mon exposé est avant tout une analyse du rôle de l'énonciation dans le discours, basée sur des facteurs de la communication et des fonctions du langage. Pourtant, cette analyse du discours dépend de la fonction poétique en particulier dans "Linguistique et poétique" de Roman Jakobson. Ici on a marqué les catégories d'analyse des types de discours en genre de discours dans le fonctionnalisme et interactivité du discours.

Problématique du thème :

- apprendre les points de vue des grands courants structuralistes et savoir la relation scientifique des écoles du structuralisme ;
- expliquer comment est mécanisé l'expression et expressivité chez Bally et Guillaume ;
- faire la connaissance avec les différentes fonctions du langage et de la problématique du discours ;
- savoir le développement de la parole et de la communication par la théorie de Ferdinand de Saussure et par J. Dubois et Harris .

Méthodologie d'apprendre le travail du diplôme consistera à :

1. Étudier et analyser la problématique du discours, de la langue et de la parole aux sujets théoriques liés avec les différentes fonctions du langage et de la problématique du discours.

2. Apprendre le développement de la parole et de la communication par la théorie du structuralisme. Essayer de viser des facteurs de la communication et des fonctions du langage.

3. Comprendre l'analyse du discours et la fonction poétique en particulier dans "Linguistique et poétique" de Roman Jakobson et d'autres.

Les méthodes de recherche : Nous avons bien utilisé les méthodes de recherche comparative et analytique, plus efficacement en notamment de temps en temps nous avons gardé notre point de vue aux méthodes cognitives et synchronique.

La nouveauté scientifique : C'est qu'on y apprend la première fois la problématique du discours, de la langue et de la parole aux sujets théoriques liés sur les points de vue des grands courants par la théorie du structuralisme de Ferdinand de Saussure.

La structure du papier de thèse de diplôme

La structure du travail se compose de 64 pages, aux trois chapitres

Introduction

Traiter des relations entre analyse du discours et théories de l'énonciation ne sont pas une chose facile, ne serait-ce qu'en raison de l'extrême hétérogénéité de ce que peut désigner le terme «problématique du discours». Cette contribution ne concerne évidemment que les approches d'analyse du discours. Une manière efficace de cartographier ce vaste champ de recherche est de considérer quels courants de la linguistique sont mobilisés par les appareils méthodologiques. De prime abord, à l'échelle du monde, trois massifs se détachent :

- *la linguistique systémique-fonctionnelle,*
- *l'analyse des interactions conversationnelles issue de l'ethnométhodologie, /*
- *les théories de l'énonciation linguistique.*

Pourtant, il nous semble que sans les théories de l'énonciation l'existence d'un courant spécifique d'analyse du discours serait impossible. Le terme de discours (du latin *discurrere*, « courir ça et là ») n'est pas à l'origine directement lié au langage. Quand, dès la fin de la latinité, *discursus* prend le sens de discours, c'est d'abord comme chemin hasardeux de la conversation et de l'entretien, avant de renvoyer à toute mise en forme, parlée ou écrite de la pensée ; les rhétoriques grecques du « logos », comme les rhétoriques latines de l'« oratio », deviennent alors pour nous « rhétoriques du discours », de ses « parties », de sa « disposition » (*commencement, proposition, narration, etc.*) et de ses « genres » (*démonstratif, délibératif, judiciaire*). L'histoire du terme et de ses emplois est parallèle à l'histoire de la pensée . Cependant, déjà avec la rhétorique, le discours n'est pas seulement moyen d'expression de la pensée, mais d'abord instance autonome ; « courant » d'un locuteur à un auditeur ou lecteur, c'est un acte qui vise à un certain effet, dont témoigne tout discours depuis celui des sophistes.

La linguistique propose une définition élargie des discours, comme procès d'énonciation discrets et uniques, par lesquels le sujet parlant ou écrivant actualise

la « langue » en « parole », au sens saussurien des termes¹, par exemple, les divers actes (*locutoire*, *ilocutoire*, *perlocutoire*) qu'accomplit un discours.

Plus généralement, avec la supériorité du modèle linguistique, le discours est, par opposition à une parole commentée ou adorée, un objet de science et de critique et le « champ du discours » devient le thème de nombreuses recherches actuelles.

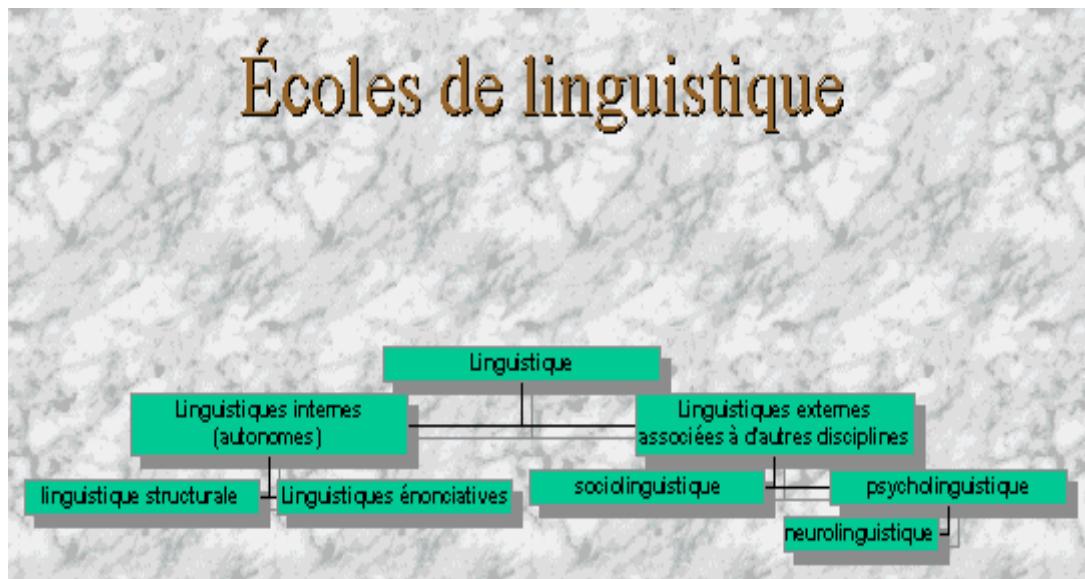
¹ Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1968

Chapitre 1. Les grands courants en linguistique

1.1. La Linguistique et ses écoles du structuralisme

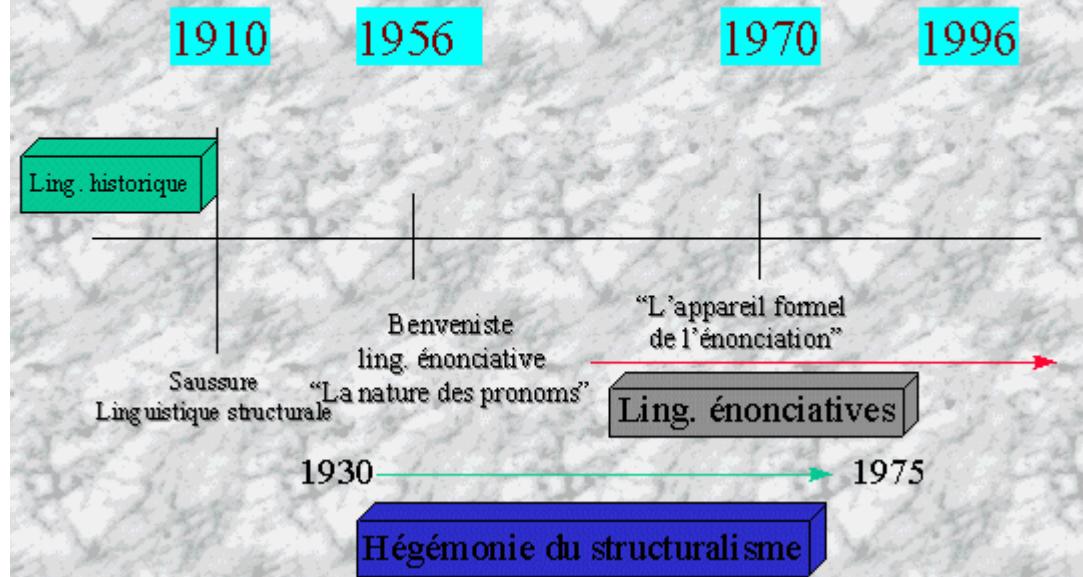
Il faut savoir que la linguistique regroupe un certain nombre d'écoles qui ont toutes en commun d'avoir le langage comme objet d'étude mais qui n'abordent pas forcément les problèmes du même point de vue.

Les linguistiques internes sont des disciplines autonomes. On y trouve les linguistiques structurales proprement dites (*fonctionnalisme, distributionnalisme, psychosystématique, générativisme reliés au structuralisme à des degrés divers*) et les linguistiques énonciatives qui en découlent. Certaines de ces dernières, comme celle de Culioni, se considèrent comme post-structurales. De plus, certaines linguistiques dites internes se suffisent à elles-mêmes alors que d'autres sont associées à une discipline différente (*sociologie, ethnologie, psychologie, neurologie...*). Par exemple, la sociolinguistique étudie la langue comme révélateur sociologique. Schème 1 :

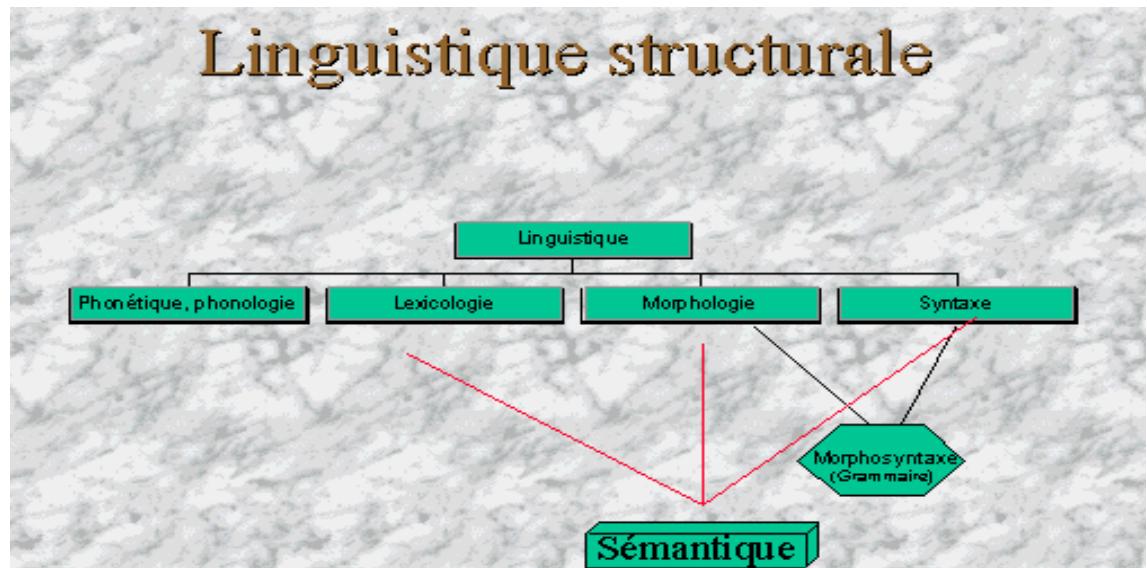


Avant 1916 on s'occupait surtout de linguistique historique (philologie). F. de Saussure était à l'origine un spécialiste de l'indo-européen. En 1875, il avait publié un ouvrage diachronique sur les voyelles de l'indo-européen. En 1916, deux de ses étudiants publient «Cours de linguistique générale» (1916) de Saussure. Schème 2 :

Structuralisme et linguistiques énonciatives



Mais les linguistiques énonciatives apparaissent en 1956 avec «La nature des pronoms» de Benveniste et n'ont cessé d'évoluer depuis. La *linguistique structurale* est un courant qui réunit un groupe d'écoles dans lesquelles la langue est étudiée comme un système doté d'une structure décomposable. Schème 3 :



Selon les courants la sémantique est mise à l'écart ou intégrée dans les autres grandes catégories. Dans le cadre de ce cours nous postulerons pour la seconde vision des choses. De la même façon certains linguistes préfèrent parler de morpho-syntaxe plutôt que de séparer radicalement les domaines de la morphologie et de la syntaxe sur lesquelles sont basées les grammaires scolaires.

Ainsi le langage est découpé en niveaux (strates), chacun étudié par une discipline qui lui est propre. Schème 4 :

Traits (sept traits majeurs: nasalité-aperture-labialité- antériorité-voisement-mode d'articulation-point ou lieu d'articulation)	Phonétique (Description des unités sonores de base)
Phonèmes (36 en Français)	Phonologie (Étude du rôle des sons dans le système linguistique)
Syllabe(quelques centaines)	Morphologie (Étude de la structure grammaticale des mots)
Mots(environ 60 000, mais la liste n'est pas exhaustive)	Lexicologie (Étude des vocabulaires composant le lexique d'une langue)
Propositions	Sémantique (Étude de la signification)
Phrases (nombre illimité)	Syntaxe (Étude des combinaisons et des relations entre les formes qui composent la phrase)
Énoncés (nombre illimité)	Énonciation et Pragmatique (Étude de la production et de la reconnaissance langagièrre par des énonciateurs dans une situation donnée)

Le structuralisme a pour qualité d'être **sévère**. Le revers de la médaille est une tradition réifiante (chosifiante) venant de la philologie (étude des langues anciennes) et de la philosophie du *scientisme et du positivisme* d'Auguste Comte, du **monisme**. La démarche découlant des sciences de la nature consiste à purifier l'objet d'étude.

C'est la *tradition aristotélicienne*. Les *phénomènes langagiers* sont considérés comme *unitaires, stables*. On est dans la logique du *réductionnisme* : On doit faire entrer ce qu'on décrit dans un moule rigide, quitte à découper ou à allonger.

1.2. Les grands courants structuralistes

1. **Fonctionnalisme** (École européenne de Martinet). Ce courant dégage une procédure pour analyser la phonologie, puis la généralise aux autres niveaux. (morphologie, lexicologie, syntaxe).

Les unités n'ont de valeur linguistique que par rapport à leurs possibilités d'opposition ou de combinaison.

2. **Distributionnalisme**, école américaine, en parallèle au fonctionnalisme. (Harris et Bloomfield). Le distributionnalisme a eu ses heures de gloire des années 1930 à 1950. Cette école est issue du **behaviorisme** avec l'idée du comportement langagier en *stimulus /réponse*.

On se base sur un empirisme radical, sur ce qu'on constate. La sémantique est considérée comme du mentalisme. La langue est un corpus (*un recueil de données linguistiques brutes dont on a une trace perceptible*) et la place du sens n'est pas dans la linguistique.

La description se fait selon le modèle de la linguistique anthropologique lors de la découverte d'une langue étrangère. L'un des grands ouvrages en est une « *série de combinaisons et de sélections dans le paradigme* »² qu'on installe sur le syntagme.

Les linguistiques structurales vont influencer :

a . La linguistique générative de Chomsky. Pour le mouvement génératif, on part de la syntaxe dont on dégage un corps de concepts puis on les généralise à la phonologie, la morphologie et la sémantique.

b. La psychosystématique de Gustave Guillaume basée sur la morphologie.

1. Paradigme et syntagme.

Paradigme : Axe de sélection sur lequel on peut effectuer des commutations

² Bloomfield, Language. 1933

Syntagme : Axe de combinaisons où on opère des permutations.

Tableau récapitulatif des différentes fonctions du langage :

Fonction	Finalité	Élément de communication
Informative "Il pleut"	Communiquer des informations	Le référent
Expressive "Malheur !"	Extérioriser des sentiments	Le locuteur
Conative "Votez pour moi!"	Provoquer une réaction Le but est de faire agir ou réagir l'interlocuteur (faire la morale, menacer, ordonner, faire de la publicité ou une campagne électorale..)	Le récepteur
Phatique "Allô?"	Établir le contact. Il s'agit de s'assurer du lien entre les interlocuteurs.	Le canal
Poétique : "Le sanglot long des violons de l'automne"	Faire oeuvre d'art. Dans l'usage poétique, il y a création d'un objet autant (ou plus) que d'un message.	La forme du message
Discursive Une dissertation, une démonstration	Élaborer sa pensée Le langage permet de développer ou d'éclaircir sa pensée.	Le contenu message
Métalinguistique "chou" prend un X au pluriel"	Parler de la langue elle-même On utilise la langue spécifier la langue : préciser le sens d'un mot, donner une règle de grammaire...	Le code
Performative "La séance	Agir : Dans ce cas, le fait de dire, si c'est dit par la bonne personne dans	Le contexte

est ouverte."

les bonnes circonstances, c'est faire une action (promettre, baptiser...)

2.Types et genres de discours.

Tout texte relève d'une catégorie de discours, d'un genre de discours. Les locuteurs disposent d'une foule de termes pour désigner et catégoriser l'immense variété des textes produits par la sté. «conversation», «manuel», «journal», «tragédie», «roman sentimental», «description», «polémique», «sonnet», «récit», «proverbe et maxime», «hebdo», «tract», «rapport de stage», «mémoire», «mythe », «carte de vœux»... sont autant de ces termes....

On remarque que ces dénominations de genres s'appuient sur des critères très hétérogènes :

Roman sentimental→ type de contenu (sentimental)

« Récit »→ mode d'organisation narratif

« Journal »→ caractère périodique de la publication

« Sonnet »→ une disposition particulière des vers du poème...

Ces catégories varient selon les usages qu'on en fait : les catégories dont dispose le lecteur qui cherche un livre ds une librairie ne sont pas les mêmes que celles utilisées par les libraires, les critiques littéraires des journaux ou encore les théoriciens de la littérature.

Il existe des dénominations qui n'appartiennent pas à l'usage courant, mais sont propres à certains métiers. Les journalistes de presse écrite utilisent un vocabulaire particulier, appris ds les écoles pro : «brève», «chapeau», «frigo», «marronnier», «ours»... De telles catégories sont adaptées aux besoins de la vie quotidienne, et nous ne saurions les ignorer. Mais, nous ne pouvons nous en satisfaire ds une analyse où l'on a besoin d'avoir des critères de classification rigoureux.

La rigueur peut néanmoins s'accorder de critères très variés, qui correspondent à des manières distinctes d'appréhender le discours. De fait, il existe des typologies de diverses sortes.

3. Les typologies communicationnelles : genres, types et fonctions du langage.

Des catégories comme «discours polémique», «discours didactique», «discours prescriptif»... renvoient à ce que le locuteur fait avec son énoncé. Elles se présentent tantôt comme des classifications par fonctions du langage, tantôt par fonctions sociales. Il n'est pas évident de poser une frontière très nette entre ces deux types. On oscille entre des catégories très abstraites («polémique», «prescriptif», «informatif»...) qui traversent l'ensemble des genres de discours et des découpages bcp plus proches des découpages de la sté en secteurs d'activités (« politique», «esthétique», «éthique»...)

Certains emploient indifféremment « genre » et « type de discours », mais la tendance dominante est plutôt de les distinguer : Les genres de discours relèvent de divers types de discours, associés à de vastes secteurs de l'activité sociale. Les fonctions du langage ont été l'objet de considérations nombreuses de la part des théoriciens. Il est utile de proposer des pistes qui jettent de la lumière sur les positions théoriques diverses adoptées en fonction de l'observation des rôles particuliers attribués au langage. Les réflexions qui suivent éclairent de façon comparative et synthétique cette diversité des usages tout en apportant une contribution importante au plan épistémologique. Dans l'activité humaine de communication, le langage occupe la place centrale, toute fonction qui lui est attribuée rejoint ses fondements mêmes.

Au début de ce chapitre, un bref regard sur certaines théories des fonctions langagières sert à établir des rapports entre elles. Entre autres, Malinowski, Bühler, Jakobson et Britton, de même que Morris ont voulu poser leur cadre conceptuel à partir de termes qui ne sont pas à proprement parler du domaine de la linguistique pour établir une grille pouvant servir à l'analyse des diverses façons dont les humains font usage du langage. Puis la deuxième partie de ce chapitre est consacrée à la présentation du modèle systémique qui va devenir l'occasion de faire un pas de plus dans la compréhension des fonctions du langage; car toute variation fonctionnelle, n'étant pas considérée comme une simple variation dans l'usage du langage, est plutôt perçue comme ce qui sert à construire le langage. Il s'agit de ses véritables

fondements, de son organisation même, et particulièrement de l'organisation de son système sémantique et de son évolution.

1.3. Expression et expressivité chez Bally et Guillaume

Dans les ouvrages de Bally on a remarqué une évolution sémantique de ces deux notions. Si au début expression et expressif étaient employés avec à peu près le même sens et dans les mêmes contextes, dans son « *Traité de stylistique* » de 1909, il fait un usage différent du nom et de l'adjectif: expression convient plutôt aux moyens mis en oeuvre, tandis qu'expressif qualifient plutôt les effets produits. Chez Bally³ donc, affectif et expressif arrivent à désigner une seule et même réalité, envisagée de deux points de vue différents : psychologique et linguistique. Chez Guillaume on peut également remarquer une évolution sémantique des deux notions. Si au début il concevait l'expression comme une sorte de schéma syntaxique préexistant dans la langue et l'expressivité comme les innovations et les libertés du discours, par la suite il arrive à la conclusion qu'aucune phrase n'est dépourvue d'expressivité. Selon Guillaume, il y aurait une expressivité “ explicite”, due à l'ordre syntagmatique des mots et une expressivité “ implicite”, qui est liée à l'intonation. Cette distinction recoupe partiellement la distinction que Bally opère entre “moyens directs” et “moyens indirects” d'expression.

Gustave Guillaume a conçu la rapport entre expression et expressivité à l'aide d'une formule:

$$(\text{Expression} + \text{Expressivité} = 1)$$

Le linguiste commente ensuite cette équation: “Le discours peut faire tendre l'expressivité vers le tout et l'expression vers rien. Le résultat, c'est le cri improvisé et, avec un peu plus d'expression sauvegardée, l'interjection. Une interjection est une phrase satisfaisant à la condition :

$$(\text{Expression} + \text{expressivité} = 1), (\text{avoisinant zéro}) = (\text{avoisinant le tout})$$

³ Bally Ch. « *Traité de stylistique* », 1909

A l'opposé, on rencontre une construction du discours de la phrase donc satisfaisant à la condition:

(Expression + expressivité = 1) (en tendance forte vers le tout) = (en tendance corrélatrice à rien)

A cette formule de conditionnement correspond la phrase d'expression mesurée, sagement construite, avec une utilisation aussi parfaite que possible des ressources lexicales et grammaticales que met à disposition la langue”

Une première remarque que nous pouvons faire concerne les constructions auxquelles s'appliquent ces deux formules de conditionnement. Toutes les deux sont des cas plutôt marginaux parmi les constructions discursives: la première est un type particulier d'exclamation, réduite au seul dictum (on pourrait même se demander si c'est un vrai dictum), tandis que la deuxième est un type de construction dont la fréquence est plutôt rare à l'oral, peut-être une déclarative à intonation et à construction sages. Dans le discours il est très rare qu'une phrase ait une expression “mesurée”. L'oral est par excellence intempestif, spontané, expression de l'émotion, sinon par les mots eux-mêmes, alors par l'intonation ou le débit.

Si nous prenons comme critère cette formule de Guillaume pour faire une classification des modalités d'énonciation, alors nous obtiendrons une typologie semblable à la suivante:

Modalité déclarative : 90% expression + 10% expressivité = 100%

Modalité interrogative : 50% expression + 50% expressivité = 100%

Modalité injonctive : 10% expression + 90% expressivité = 100%

Modalité optative: 50% expression + 50% expressivité = 100%

Modalité exclamative : 10% expression + 90% expressivité = 100%

La formule de Guillaume met effectivement en évidence la complémentarité des notions d'expression et d'expressivité, mais ne donne aucun repère pour expliquer la notion même d'expressivité. On propose d'abord une définition, ensuite une formule

qui concerne directement l'analyse de l'expressivité. Pour certains linguistes, l'expressivité caractérise toute nuance personnelle, subjective de l'expression. On pourrait représenter cette définition par la formule suivante:

(Expressivité = expression + x), où x serait une variable de l'équation, approximable en termes de charge affective, implication subjective. La nature de ce X est forcément syncrétique: des fois, c'est une expression modale à laquelle s'ajoutent les marques prosodiques comme l'intonation, le débit, l'accentuation, d'autres fois, c'est une tournure syntaxique accompagnée par des marques prosodiques.

Prenons un exemple pour illustrer ce qui vient d'être dit. C'est justement un exemple que Bally donne dans son « *Traité de stylistique française* »⁴ pour illustrer ce qu'il appelle les moyens indirects d'expression : quand on exprime le désir en disant “*si j'étais riche!*”, on exprime une idée-matière, selon la terminologie de Bally, qui est la “**richesse**” à l'aide d'une idée-forme de désir. Pour ce faire, on se sert d'un moyen syntaxique général, indépendant de l'idée de **richesse**, qui consiste à corroborer un mot grammatical, en l'occurrence une conjonction, si, avec l'emploi d'un mode et d'un temps déterminés, imparfait de l'indicatif et avec un certain type d'intonation optative et d'accentuation sur le si et sur le riche. Alors c'est une expression qui va figurer dans la modalité d'énonciation optative et qu'on va pouvoir représenter sous la forme suivante :

(Expressivité 1 = expression + X) où

(X = si + imparfait de l'indicatif + marques prosodiques).

On pourrait exprimer la même idée de richesse en employant un verbe modal :

“*Je veux être riche*”. Dans ce cas-là, l'expression rentre toujours dans la modalité optative, avec la formule suivante:

(Expressivité 2 = expression + X), où

(X = verbe modal vouloir + intonation optative).

Si l'on compare les deux expressions de la même modalité, on va remarquer qu'elles ne sont pas expressives dans la même mesure :

⁴ Bally Charles « *Traité de stylistique française*, 1928

Expressivité 1 > expressivité 2

Analysons quelques autres exemples selon le même modèle:

L1 : Il est pas mal, le mec...il est brun, bien fait (réplique de film)

(Expressivité = expression + X, X = litote(pas mal) + la postjection du nom+ l'élément argotique - *le mec*).

L1 : Vous croyez qu'il vous offrira son aide?

L2 : Si je crois?

(Expressivité = expression + X, X = suppression de la principale + intonation interrogative-exclamative).

L1 : Est-ce que tu as dit un seul mot pour me défendre?

(Expressivité = expression + x, x = adjectif modalisateur (seul) + intonation interrogative-exclamative).

L1 : Elle est d'un calme...

(Expressivité = expression + X, X = suppression de l'adj qualificatif + intonation exclamative)

L'expressivité est, comme on l'a déjà vu, une notion qu'on ne peut définir que difficilement et par des approximations. Nous l'avons définie comme association d'une expression, d'un contenu à communiquer, qui est plus ou moins "objectif" et d'une variable qui est de nature syncrétique et qui est "subjective": marques prosodiques(intonation, débit, insistence), constructions syntaxiques diverses, emplois des auxiliaires modaux. La modalisation d'énonciation est un moyen des plus importants pour inscrire dans le discours le degré d'expressivité dont on veut imprégner ses propos.

1.4. La linguistique structurale

La linguistique structurale est né de la linguistique, le structuralisme va devenir un paradigme scientifique qu'il va servir de modèle pour d'autres disciplines.

Une structure est un système, un ensemble dont les éléments se définissent uniquement par leurs relations, et où la modification ou la suppression d'un élément

ou d'une relation entraînent une modification de l'ensemble du système. Ex. : *jeu de dame, de cartes...*

Saussure distingue langage, langue et parole :

- Langage : faculté humaine de parler une langue naturelle => humanité ;
- Langue : utilisation particulière du langage par une communauté linguistique ; la langue est «essentielle», «sociale»;
- Parole : utilisation d'une langue par un individu ; elle « est accessoire et plus ou moins accidentelle » selon Saussure.

Saussure oppose langue et parole. Cette opposition est capitale pour la linguistique structurale car c'est elle qui fonde le principe de l'immanence. Selon ce principe, il est possible et nécessaire d'étudier la langue en tant que structure, c'est-à-dire sans tenir compte du sujet (locuteur), ni de la situation de communication (~*contexte, condition de production, cadre...*), ceux-ci étant considérés comme des facteurs extralinguistiques. Le sens est par conséquent exclu de l'analyse, puisqu'il est le produit du verbal (oral ou écrit) et des facteurs contextuels.

L'analyse structurale consiste à appliquer les principes posés supra à la langue. C'est une analyse formelle. Son but est l'établissement de classes d'équivalence.

- Organisation de la langue : les unités, leurs relations et les niveaux d'analyse

Unités et niveaux d'analyse. Toute science doit définir ses unités. La plus grande unité de la linguistique est la phrase. Les autres unités en sont les composantes : syntagme (nominal : SN, verbal : SV, etc.), mot, morphème (plus petite unité ayant à la fois un Sa et un Sé), et phonème ou son de la langue (son de la parole dont s'occupe la phonétique).

Relations entre les unités : axe syntagmatique et axe paradigmatic. Les unités linguistiques dans l'énoncé entretiennent deux types de relations sur les deux principaux axes du langage : l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatic.

- Les relations syntagmatiques lient les unités de l'énoncé selon l'axe du temps ou axe syntagmatique (chaîne parlée). C'est une relation de contraste (opposition *in praesentia* : l'un et l'autre), i.e. les différents éléments constitutifs d'une unité sont présents en même temps, comme les mots de la phrase « *Le ciel est bleu.* »

- Les relations paradigmatisques unissent des unités qui peuvent se substituer l'une à l'autre en un point de la chaîne parlée. Il s'agit donc d'une relation d'opposition *in absentia* (l'un ou l'autre). Les unités entretenant une telle relation forment une classe d'équivalence ou paradigme. Dans notre phrase, on peut ainsi remplacer le par : *ce, mon un... ; ciel par : garçon, chat, mur* ; etc.

Les unités sont organisées en trois niveaux hiérarchisés : syntaxique (phrase), morphologique (morphème), phonologique (phonème).

Chaque unité se définit, d'une part, par ses relations avec les unités de même niveau (axe syntagmatique), de l'autre, ses relations avec les unités du niveau supérieur (axe paradigmatic) ; sauf la phrase, considérée comme l'unité maximale de la linguistique. Chaque unité d'un niveau peut être décomposée en unités de niveau immédiatement inférieur ou constituants immédiats :

- la phrase en syntagmes : *Le lutteur / danse dans l'arène* ; (SN / SV)
- le syntagme en mots : *Le / lutteur* ;
- le mot en morphèmes : *lutteur* : *lutt-* + *-eur* (certains mots ne comptent qu'un seul morphème : arène)
- le morphème en phonèmes : *lutte* = /l/ + /y/ + /t/.

Les opérations: Comme nous l'avons déjà dit, l'analyse a pour but l'établissement des classes d'équivalence. Elle se fait en trois opérations principales : la segmentation, la commutation et l'établissement des classes d'équivalence.

Segmentation = découpage d'une unité en ses constituants immédiats (unités immédiatement inférieures à l'unité segmentée). La segmentation est une hypothèse à vérifier par la commutation.

Les éléments qui peuvent commuter entre eux sont regroupés dans la même classe d'équivalence (ici, la classe des phonèmes).

C'est ce type d'analyse qui amène la linguistique à considérer qu'on n'a pas besoin d'une théorie du sujet et d'une théorie de la situation de communication (indispensables à l'établissement du sens) pour déterminer le système d'organisation qui fait de la langue une structure signifiante potentielle.

Le trait pertinent sémantique ou sème. La notion de trait pertinent a été d'adapté à l'étude du sens du mot, qu'on segmente sèmes : «Mère» = [humain] + [femelle] + [a un/des enfant/s]. La commutation de [femelle] avec [mâle] donnera «père» et «mère».

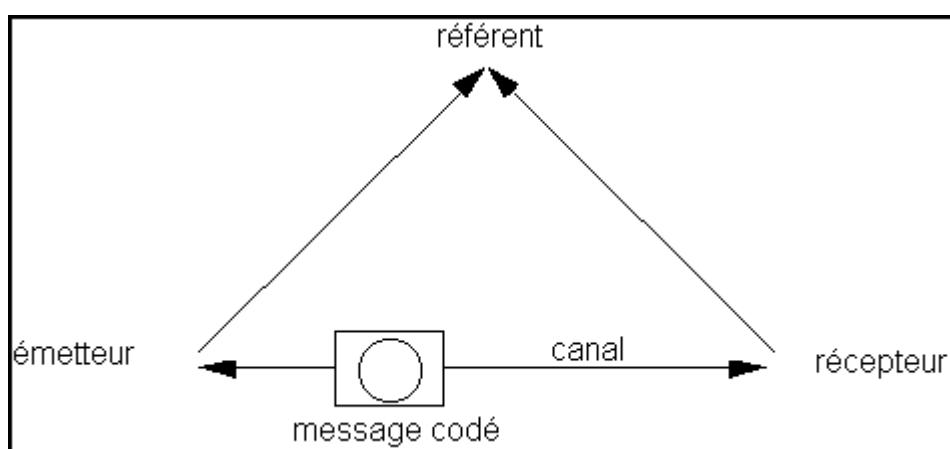
Le structuralisme tel que présenté ci-dessus va rapidement connaître en son sein des divisions. En effet certains de ses tenants se sont rendu compte que si la langue est une structure, c'est une structure qui inclut le sujet et la situation de communication. C'est cette réflexion qui est à la base du fonctionnalisme, un courant européen (École de Genève, Cercle de linguistique de Prague).

Chapitre 2.: Les différentes fonctions du langage et la problématique du discours

2.1. Développement de la parole et de la communication par la théorie de Ferdinand de Saussure.

Devant nous il y a quelques questions pour se résoudre la problématique du discours : Au-delà de ces fonctions, quelles motivations profondes poussent l'être humain à communiquer linguistiquement ? Pourquoi utiliser la parole (langage oral) plutôt qu'un autre type de langage (l'écrit, par exemple) ?

Parler, c'est utiliser une langue, c'est-à-dire un *système de signes* qui sert à communiquer. Donc, nous parlons pour communiquer, c'est-à-dire transmettre un message, par un canal, à un récepteur, au sujet d'un référent.



Mais la communication peut avoir *différentes fonctions*⁵ :

Nous parlons pour dire quelque chose :

- Fonction informative (fonction de base de communication d'une information sur le référent du message).

- Fonction expressive (manifestation de l'état du locuteur, en particulier de son état affectif).

- Fonction conative (provoquer une réaction de la part du récepteur, soit sous la forme d'un comportement comme obéir à un ordre, soit sous la forme d'un état d'esprit comme réagir à un discours persuasif ou à une pièce de théâtre).

- Fonction métalinguistique (quand le langage se prend lui-même pour objet, c'est-à-dire quand il est utilisé pour parler du langage lui-même, comme dans le cas d'un livre de grammaire française écrit en français).

- Fonction d'élaboration de la pensée (énoncer, préciser, développer, illustrer, argumenter une thèse, comme dans l'exercice de dissertation). Logos, en grec, c'est à la fois le langage et la pensée.

Nous parlons pour ne rien dire :

- Parler peut être un moyen d'établir le lien préalable à toute communication. C'est la fonction phatique (établir le contact entre l'émetteur et le récepteur, attester d'une reconnaissance réciproque).

- Parler peut aussi consister à *faire* quelque chose plutôt qu'à communiquer quelque chose. C'est la fonction *performative*. Dire "*je te promets de venir demain*", ce n'est pas simplement communiquer l'information que *je viendrai*, c'est aussi faire la promesse de *venir*. Il n'y a pas d'autres façons de promettre que de *dire* que l'on promet (d'où le titre de l'ouvrage de Austin : *Quand dire, c'est faire*).

- Parler peut enfin consister à créer des formes. C'est la fonction esthétique (créer un univers poétique).

Mais pourquoi communiquer ? Nous parlons pour communiquer mais à quoi sert la communication? Pourquoi vouloir communiquer?

⁵ Mounin G.: les fonctions du langage selon Roman Jakobson

- Nous parlons pour créer des liens avec autrui. Le langage permet l'intersubjectivité sans laquelle l'objectivité n'aurait aucun sens. Descartes voit même dans le langage la seule façon de sortir de l'isolement: *je sais que je ne suis pas le seul être pensant au monde parce que les autres hommes parlent comme moi pour exprimer leurs pensées*. La fonction expressive a pour finalité la communication des consciences.

- Nous parlons pour connaître et manipuler le monde. Sans le langage, la science serait impossible. Pour connaître, il faut pouvoir abstraire, pour abstraire, il faut pouvoir représenter symboliquement. La fonction d'élaboration de la pensée a elle-même pour finalité de nous rendre "maître et possesseur de la nature". (Descartes)

- Nous parlons pour manipuler, ordonner, dominer. Le langage produit et reproduit un ordre social. C'est un puissant instrument de domination⁶. Summum de la fonction conative.

- Nous parlons pour contester, renverser l'ordre établi. Le langage est aussi un puissant instrument de subversion. Le langage permet de rêver. Il permet l'utopie. Mais l'utopie, justement parce qu'on la *sait* non réalisée n'est pas pure illusion : elle se donne comme projet. Nous parlons pour pouvoir concevoir l'avenir et ainsi travailler à le faire *advenir*.

Pourquoi communiquer par la *parole* ?

- La parole est **orale**. Le canal utilisé est l'onde sonore. La parole = acte singulier d'utilisation de la langue par la production de son articulés.

- La parole échangée est l'espace du **dialogue**.

- Dans le dialogue, les interlocuteurs prennent tour à tour la parole. les rôles émetteur/récepteur sont interchangeables entre les interlocuteurs. Le canal est réversible. Mais le véritable dialogue est plus qu'un simple échange de parole. D'où la nécessité, nous dit Platon, de respecter certaines règles. La parole échangée suppose un partage d'idées et non la pure affirmation dogmatique d'une opinion. Dans l'échange, on est prêt éventuellement à changer de point de vue.

⁶ George Orwell, « La Nov Langue », 1984

- La parole est *vivante*. L'écriture totalitaire fige la pensée, momifie la créativité, adresse une fin de non recevoir à toute mise en question.

« *L'écriture*, dit Socrate dans le « *Phèdre* », a de graves inconvénients, tout comme la peinture. Les produits de la peinture semblent vivants, mais posez leur une question, ils gardent gravement le silence. Il en est de même des discours écrits ».

2.1. Énonciation et éruption de l'analyse du discours par J. Dubois et Harris

L'Éruption de l'analyse du discours en France, dans la seconde moitié des années 1960, d'un champ de recherche caractérisé comme « analyse du discours » ne s'est pas faite à partir d'un fondateur unique et à l'intérieur des frontières d'une discipline bien identifiée. On peut distinguer trois entreprises extrêmement différentes mais qui ont contribué à la constitution de ce champ nouveau :

- Jean Dubois, linguiste qui dirigeait à la fois le département de linguistique et la revue « *Langages* », Michel Pêcheux, philosophe rattaché à un laboratoire de psychologie sociale, Michel Foucault, philosophe historien des sciences. En France, si 1966 a été l'année la plus importante dans le développement du structuralisme, 1969 a été la grande année de l'analyse du discours : c'est le moment où « *Langages* » a publié un numéro spécial, dirigé par Dubois et Sumpf, intitulé « *l'Analyse du discours* », où Pêcheux a publié son « *Analyse automatique du discours* » et Foucault son « *Archéologie du savoir* ».

Pourquoi parlons-nous de l'analyse des termes de ce sujet?

La question "pourquoi?" peut renvoyer à deux interrogations différentes :

- Quelle est la cause ?
- Quel est le but ?

Ici, c'est cette deuxième interprétation qui prévaut. On se demande quelle est la finalité du langage. Parler, au sens large, c'est transmettre un message de quelque façon que ce soit. C'est en ce sens que l'on dit par exemple "ce tableau me

parle". Au sens étroit, parler, c'est faire usage d'un langage articulé, oral. Nous, les êtres humains, sommes doués de parole en ce sens. Il ne s'agit pas d'un sujet sur la communication en général dans le monde du vivant. C'est sur la finalité du langage humain qu'il s'agit de réfléchir. Il faudra réfléchir sur les raisons qui nous poussent à communiquer en général, mais aussi sur les raisons qui nous poussent à communiquer oralement en particulier.

Comme on le voit, deux de ces publications, celles de Dubois et de Pêcheux, revendiquaient explicitement une appartenance à « l'analyse du discours ». Mais le numéro de «*Langages*» utilisait le terme « analyse du discours » de manière ambiguë : à la fois comme le titre de l'ensemble du volume et comme le titre de son article majeur, traduction en français d'un long texte que Harris⁷, avait publié dans «*Language* » en 1952. En fait, les autres contributions du numéro ne partageaient pas la même conception du discours et de l'analyse du discours que celle de Harris, qui donnait pourtant son nom à la nouvelle discipline.

Chez Harris « Discourse analysis » désignait une unité de taille supérieure à la phrase ; comme par ailleurs il était structuraliste, il utilisait « analyse » dans son sens étymologique, celui d'une décomposition. Harris ne faisait pas autre chose qu'étendre à des textes, au « discours », la procédure de commutation, de façon à dégager des régularités qu'il visait mettre en relation avec des phénomènes d'ordre social :

- l'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise – qu'il s'agisse d'une personne qui parle, ou d'une conversation, ou de quelqu'un qui se met de temps en temps à son bureau pendant un certain nombre de mois pour écrire un type défini de livres dans une certaine tradition, littéraire ou scientifique.⁸

⁷ Harris, «*Discourse analysis*», 1952 /1969: 37 pages

⁸ Harris 1952 / 1969 : 11

L'attitude de Harris n'est pas sans faire penser à celle du structuralisme littéraire français des années 1960 qui procédait à une analyse « immanente » du texte pour éventuellement mettre ce dernier en relation avec un hors-texte d'autre socio-historique. On est bien loin des recherches qui aujourd'hui se réclament du discours : elles récusent l'opposition même entre un « intérieur » et un « extérieur » du texte considéré comme une structure monologique close.

De toute façon, en France cette référence à Harris s'est révélée largement illusoire ; jusqu'à la fin des années 1970 en France la « méthode harrisienne » n'a pas été utilisée pour décomposer des textes mais pour étudier des ensembles de phrases qui avaient été extraites de textes. Dans *Langages* n° 13 comme dans les années qui ont suivi, « analyse du discours » a été compris comme un territoire aux frontières floues où l'on étudiait :

- 1) des textes de toutes sortes (« non littéraires »),
- 2) avec des outils empruntés à la linguistique,
- 3) pour améliorer notre compréhension des relations entre les textes et des situations socio-historiques. Dans cet usage le terme « analyse » fonctionnait comme un simple d'équivalent d'« étude ».

Jean Dubois, le principal responsable du numéro de *Langages*, a joué dans le développement de l'analyse du discours en France un rôle décisif. Sur le plan institutionnel il a légitimé le nouvel espace de recherche en lui donnant accès à cette revue *Langages* dont le prestige était alors considérable. Il semble qu'il ait vu dans l'analyse du discours une manière de renouveler les travaux sur les relations entre lexique et société, voie largement balisée déjà par Matoré (1953) ou Wagner (1967-1970). Il était lui-même l'auteur d'une thèse importante sur le vocabulaire social et politique à la fin du XIX^e siècle (Dubois 1962) ; le développement d'une analyse du discours lui apparaissait sans doute comme le moyen d'associer ses préoccupations de linguiste de la langue et son intérêt pour l'inscription sociale de la langue. Il a d'ailleurs dirigé des travaux emblématiques de cette vision de l'analyse du discours naissante.

Ce qui importait avant tout à Dubois, c'était d'exploiter avec un éclectisme certain les ressources offertes par la linguistique. C'est ainsi que dans ce numéro même de «*Langages*» où il accorde une place centrale à l'approche distributionnaliste de Harris, sa contribution, porte sur les processus d'énonciation ; il entend rompre avec certains présupposés majeurs du structuralisme linguistique.

Caractériser un genre de discours par des régularités énonciatives, c'est là une démarche qui par la suite sera largement exploitée par l'analyse du discours francophone. Ce numéro de «*Langages*» est chronologiquement encadré d'une part par les «*Problèmes de linguistique générale*» de Benveniste (1966)⁹, de l'autre par un autre numéro spécial de «*Langages*» «*Problèmes d'énonciation*», paru juste un an plus tard, en mars 1970.

2.3. Le rôle de l'énonciation dans le discours

Cette instabilité n'est certainement pas un phénomène contingent. Elle dit quelque chose sur l'AD elle-même. On ne peut en effet que s'interroger sur le fait que la plupart des courants d'analyse du discours dans le monde s'en passent. L'énonciation, loin d'être un instrument que l'AD choisirait librement, semble nécessaire au fonctionnement de ce type d'AD. Or en France il y a eu développement simultané entre les problématiques énonciatives en linguistique et le développement de l'analyse du discours.

Ici on doit bien prendre en compte les contraintes institutionnelles de l'activité de recherche. Un avantage des théories de l'énonciation est qu'elles permettent de constituer une sorte de «*koinè*» méthodologique, de boîte à outils partagée. Au début des années 1970s, on commençait à la travailler dans une perspective pragmatique. Le préconstruit est pensé comme le signe de la présence antérieure de segments de discours «*déjà-là*» dont les origines sont effacées. Le préconstruit sert ainsi à analyser un assujettissement idéologique. Pourtant, dans

⁹ Benveniste «*Problèmes de linguistique générale*», 1966

l'usage dominant, ce genre de distinction n'est pas fait. C'est le propre d'une koinè méthodologique que de gommer les points d'irréductibilité entre les divers courants. Ce qui est indispensable pour maintenir la stabilité d'un champ, d'une discipline. C'est donc une force de convergence qui vient équilibrer un peu les puissantes forces de divergence.

La problématique de l'énonciation peut être ainsi définie : c'est la recherche des procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message et se situe par rapport à lui. On retrouve ici la problématique de Dubois.

Le recours privilégié aux problématiques de l'énonciation peut s'expliquer également par le projet même qui sous-tend la conception de l'AD qui prévaut en France, celle qu'on trouve déjà chez Harris : mettre en relation des agencements textuels et des situations d'ordre socio-historique se révèle une impasse dans une approche purement structuraliste, qui en est réduite à invoquer des « isomorphismes ». Une approche ethnométhodologiste, ou plus largement les travaux d'analyse du discours qui sont focalisés sur la construction des identités, n'ont pas du tout cette préoccupation et ne s'appuient pas non plus sur les théories de l'énonciation linguistique.

Une seconde raison est plus proprement liée au contexte théorique dans lequel s'est développée l'AD en France. L'une des caractéristiques remarquables de l'AD française est son insistance sur la question du Sujet. Or sur ce point elle se trouve dans une situation très délicate.

Le recours aux théories de l'énonciation permet de résoudre la difficulté efficacement puisqu'elle permet au chercheur de manipuler des catégories qui sont des frontières, à la fois dans et hors du système linguistique. C'est particulièrement évident pour une catégorie comme celle d'énonciateur, qui désigne un point exorbitant au langage mais qui n'existe que comme support d'une activité énonciative. L'énonciateur n'est pas le sujet parlant hors du langage, ce n'est pas non plus un marqueur dans l'énoncé.

Les débats très sophistiqués provoqués par le fameux article de Benveniste qui oppose « discours » et « histoire » sont à cet égard significatifs : au niveau du genre de discours, le narrateur peut être massivement présent alors que l'énonciateur est effacé. La déliaison entre Sujet et énonciateur rend possibles toute une série de décalages, de jeux entre le sujet parlant et l'hétérogénéité de l'énonciation. Pour parvenir à gérer ce type de problème, des analystes du discours d'autres courants sont amenés par exemple à raisonner en termes d' « identités » multiples, mais on voit que cette notion d'identité n'a pas de relation étroite avec les formes linguistiques ; c'est une catégorie d'ordre psycho-sociologique.

2.4. L'analyse du discours et la fonction poétique en particulier

L'analyse du discours est une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du "Comment" et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?».

L'analyse du discours se veut en réaction, d'une part, à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication.

- Dans la conception traditionnelle, un sens stable et unique est attribué au discours/texte. Cette logique fait du discours un objet clos.
- Dans la conception linguistique classique assortie de l'œuvre de Saussure, l'attention porte sur les structures de langue: phonologie, syntaxe, morphologie, sémantique structurale. Aucune considération n'est faite du sujet de la communication. La fonction objective du langage est mise au premier plan. La linguistique classique se veut donc descriptive et immanentiste.

Par contre, avec l'analyse du discours, l'accent porte sur l'articulation du langage et du contexte, sur les activités du locuteur.

Dans cette approche, le sujet est considéré comme un acteur sociohistorique agissant par le langage, et la fonction subjective est considérée comme fonction fondamentale de la communication langagière.

Il existe diverses approches d'analyse du discours, chacune prenant en considération des aspects particuliers de l'objet discours.

Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé qu'on pourrait même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation,

De plus, dans certains modèles, l'analyse du discours porte sur des énoncés isolés et/ou fabriqués pour les besoins de la démonstration. C'est le cas des analyses de Ducrot, de la théorie des actes de langage et de la théorie de la pertinence, entre autres. Pour les tenants de cette dernière théorie, le discours 'n'est pas une catégorie pertinente'¹⁰, en sorte que l'analyse de la production langagière doit porter sur des énoncés, de manière indépendante.

Dans d'autres modèles, comme le modèle modulaire de l'école de Genève, l'analyse porte sur le discours dans sa globalité.

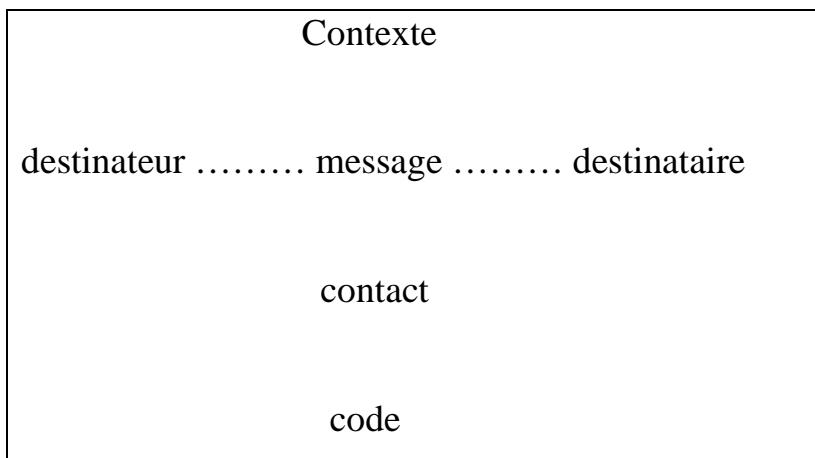
Étant donné ces difficultés, l'analyse du discours a un défi de taille à relever: celui de constituer son unité. Toutefois les problèmes de vues divergentes n'empêchent pas que l'analyse du discours soit possible en tant que technique permettant de questionner ce qu'on fait en parlant au-delà de ce qu'on dit.

Parmi les approches du discours les plus en vue ces 50 dernières années, on peut retenir l'analyse textuelle du discours, l'analyse de contenu du discours, l'analyse énonciative du discours, l'analyse modulaire du discours, l'analyse pragmatique du discours.

Le langage doit être étudié dans toute la variété de ses fonctions. Avant d'aborder la fonction poétique, il nous faut déterminer quelle est sa place parmi les autres fonctions du langage. Pour donner une idée de ces fonctions, un aperçu

¹⁰ Moeschler et Reboul, 1998, p.40

sommaire portant sur les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication verbale, est nécessaire. Le destinataire envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie, contexte saisissable par le destinataire, et qui est, soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé. Ensuite, le message requiert un code, commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire; enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinataire et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication. Ces différents facteurs inaliénables de la communication verbale peuvent être schématiquement représentés comme suit :



Chacun de ces six facteurs donne naissance à une fonction linguistique différente. Disons tout de suite que, si nous distinguons ainsi six aspects fondamentaux dans le langage, il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une seule fonction. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou l'autre fonction, mais dans les différences de hiérarchie entre celles-ci. La structure verbale d'un message dépend avant tout de la fonction prédominante. Mais, même si la visée du référent, l'orientation vers le contexte bref la fonction dite « dénotative », référentielle - est la tâche dominante de nombreux messages, la participation secondaire des autres fonctions à de tels messages doit être prise en considération par un linguiste attentif.

La fonction dite « expressive » ou émotive, centrée sur le destinataire, vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion, vraie ou fausse.

La fonction émotive, patente dans les interjections, colore à quelque degré tous nos propos, aux niveaux phonique, grammatical et lexical. Si on analyse le langage du point de vue de l'information qu'il véhicule, on n'a pas le droit de restreindre la notion d'information à l'aspect [référentiel] du langage. Un sujet, utilisant des éléments expressifs pour indiquer l'ironie ou le courroux, transmet visiblement une information.

L'orientation vers le destinataire, la fonction conative, trouve son expression grammaticale la plus pure dans l'impératif, qui, du point de vue syntaxique, morphologique, et souvent même phonologique, s'écartent des autres catégories nominales et verbales. Les phrases impératives diffèrent sur un point fondamental des phrases déclaratives: celles-ci peuvent et celles-là ne peuvent pas être soumises à une épreuve de vérité. Dans la phrase « Buvez! », l'impératif ne peut pas provoquer la question « est-ce vrai ou n'est-ce pas vrai ?», qui peut toutefois parfaitement se poser après des phrases telles que : « on buvait », « on boira », « on boirait ».

Nous avons reconnu l'existence de trois autres facteurs constitutifs de la communication verbale; à ces trois facteurs correspondent trois fonctions linguistiques.

Il y a des messages qui servent essentiellement établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne («Allô, vous m'entendez ?»), attirer l'attention de l'interlocuteur ou à s'assurer qu'elle ne se relâche pas (« *Dites, vous m'écoutez ?* ou, en style shakespearien, « *Prêtez-moi l'oreille!* » - et, à l'autre bout du fil, « *Hm-hm!* »).

Une distinction a été faite dans la logique moderne entre deux niveaux de langage, le « langage-objet », parlant des objets, et le « métalangage » parlant du langage lui-même. Mais le métalangage n'est pas seulement un outil scientifique nécessaire à l'usage des logiciens et des linguistes; il joue aussi un rôle important dans le langage de tous les jours.

Chaque fois que le destinataire et/ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent bien le même code, le discours est centre sur le code: il remplit une fonction métalinguistique. « *Je ne vous suis pas, que voulez-vous dire ?* » demande l'auditeur (...). *Et le locuteur, par anticipation, s'enquiert :* « *Comprenez-vous ce que je veux dire ?* » (...) Tout procès d'apprentissage du langage, en particulier l'acquisition par l'enfant de la langue maternelle, a abondamment recours à de semblables opérations métalinguistiques; et l'aphasie peut souvent se définir par la perte de l'aptitude aux opérations métalinguistiques.

Nous avons passé en revue tous les facteurs impliqués dans la communication linguistique sauf un, le message lui-même

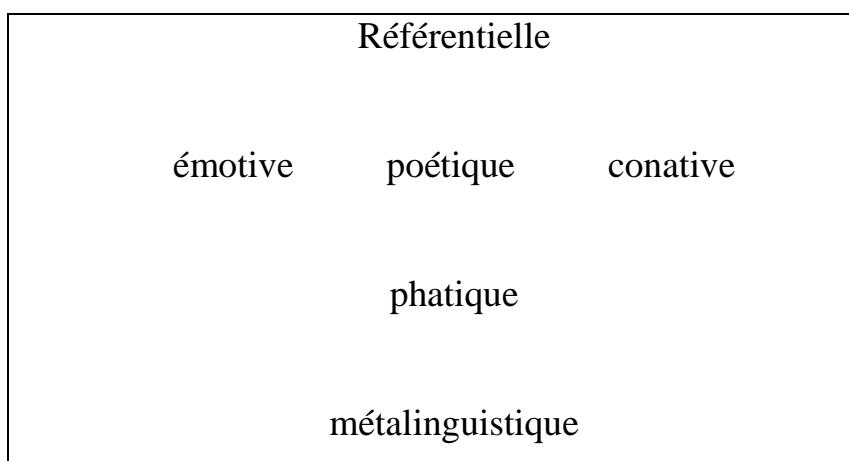
L'accent mis sur le message pour son propre compte est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Cette fonction ne peut être étudiée avec profit si on perd de vue les problèmes généraux du langage, et, d'un autre côté, une analyse minutieuse du langage exige que l'on prenne sérieusement en considération la fonction poétique. La fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire.

Cette fonction, qui met en évidence le côté palpable des signes, approfondit par là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets. Aussi, traitant de la fonction poétique, la linguistique ne peut se limiter au domaine de la poésie. «Pourquoi dites-vous toujours Jeanne et Marguerite, et jamais Marguerite et Jeanne ? Préférez-vous Jeanne à sa soeur jumelle ?» «Pas du tout, mais ça sonne mieux ainsi.» Dans une suite de deux mots coordonnés, et dans la mesure où aucun problème de hiérarchie n'interfère, le locuteur voit, dans la préséance donnée au nom le plus court, et sans qu'il se l'explique, la meilleure configuration possible du message. Une jeune fille parlait toujours de «l'affreux Alfred» : «*Pourquoi affreux?*» «*Parce que je le déteste.*» «*Mais pourquoi pas terrible, horrible, insupportable, dégoûtant?*» «*Je ne sais pas pourquoi, mais affreux lui va mieux.*»

Comme nous l'avons dit, l'étude linguistique de la fonction poétique doit doubler les limites de la poésie, et, d'autre part, l'analyse linguistique de la poésie ne

peut se limiter à la fonction poétique. Les particularités des divers genres poétiques impliquent la participation, à côté de la fonction poétique prédominante, des autres fonctions verbales, dans un ordre hiérarchique variable. La poésie épique, centrée sur la troisième personne, met fortement à contribution la fonction référentielle; la poésie lyrique, orientée vers la première personne, est intimement liée à la fonction émotive; la poésie de la seconde personne est marquée par la fonction conative, et se caractérise comme supplicatoire ou exhortative, selon que la première personne y est subordonnée à la seconde ou la seconde à la première.

Maintenant que notre rapide description des six fonctions de base de la communication verbale est plus ou moins complète, nous pouvons compléter le schéma des six facteurs fondamentaux par un schéma correspondant des fonctions:



Selon quel critère linguistique reconnaît-on empiriquement la fonction poétique? En particulier, quel est l'élément dont la présence est indispensable dans toute oeuvre poétique ?

En poésie, et jusqu'à un certain point dans les manifestations latentes de la fonction poétique, les séquences délimitées par des frontières de mot deviennent commensurables, un rapport est perçu entre elles, qui est soit d'isochronie, soit de gradation. Dans « *Jeanne et Marguerite* », nous voyons à l'oeuvre le principe poétique de la gradation syllabique. C'est la symétrie des trois verbes dissyllabiques avec consonne initiale et voyelle finale identiques qui donne sa splendeur au laconique message de victoire de César : « *Veni, vidi, vici.* » La mesure des séquences

est un procédé qui, en dehors de la fonction poétique, ne trouve pas d'application dans le langage. C'est seulement en poésie, par la réitération régulière d'unités équivalentes, qu'est donnée, du temps de la chaîne parlée, une expérience comparable à celle du temps musical - pour citer un autre système sémiotique.

En résumé, l'analyse du vers est entièrement de la compétence de la poétique, et celle-ci peut être définie comme cette partie de la linguistique qui traite de la fonction poétique dans ses relations avec les autres fonctions du langage. La poétique au sens large du mot s'occupe de la fonction poétique non seulement en poésie, où cette fonction prime sur les autres fonctions du langage, mais aussi en dehors de la poésie, où l'une ou l'autre fonction prime la fonction poétique.

Chapitre 3. Facteurs de la communication et fonctions du langage

3.1. Les 6 fonctions du langage et "Linguistique et poétique" de Roman Jakobson

Selon Jakobson, toute communication verbale comporte six éléments, six facteurs (les termes du modèle). Le modèle des fonctions du langage de Jakobson distingue six éléments ou facteurs de la communication nécessaires pour qu'il y ait communication :

- 1) *contexte* ;
- 2) *destinataire (émetteur)* ;
- 3) *destinataire (récepteur)* ;
- 4) *contact* ;
- 5) *code commun* ;
- 6) *message*.

Chaque facteur est le point d'aboutissement d'une relation, ou fonction, établie entre le message et ce facteur. Ce sont, respectivement, les fonctions :

- 1) *référentielle* (« *La terre est ronde* ») ;

- 2) *émotive* (« *Beurk !* ») ;
- 3) *conative* (« *Viens ici* ») ;
- 4) *phatique* (« *Allô ?* ») ;
- 5) *métalinguistique* (« *Qu'entends-tu par “krill”?* ») ;
- 6) *poétique* (« *Schtroumpf* »).

L'analyse des fonctions du langage consiste à stipuler, pour une unité (par exemple, un mot, un texte, une image), une classe ou un type d'unités (par exemple, un genre textuel ou imagique), la présence/absence des fonctions, les caractéristiques de ces fonctions, notamment leurs relations hiérarchiques et les autres relations qu'elles peuvent entretenir entre elles¹¹.

Le célèbre modèle des fonctions du langage du linguiste russo-américain Jakobson¹² est, et à plusieurs égards, contestable d'un point de vue théorique. Nous voulons simplement ici suggérer quelques façons d'exploiter le potentiel analytique de ce dispositif. L'analyse des fonctions du langage consiste à stipuler, pour une unité (par exemple, un mot, un texte, une image), une classe ou un type d'unités (par exemple, un genre textuel ou imagique), la présence/absence des fonctions, les caractéristiques de ces fonctions, notamment leurs relations hiérarchiques et les autres relations qu'elles peuvent entretenir entre elles.

Chaque facteur est le point d'aboutissement d'une relation orientée, ou fonction, établie entre le message et ce facteur. On compte ainsi six fonctions .

Facteurs de la communication et fonctions du langage :

Facteur d'arrivée	Facteur de départ	Fonction
Contexte	Message	Référentielle
Destinataire	Message	Émotive
Destinataire	Message	Conative
Contact	Message	Phatique
Code	Message	Métalinguistique

¹¹ Par Louis Hébert, « Les fonctions du langage, (2011) Université du Québec à Rimouski louis_hebert@uqar.ca Rimouski (Québec), <http://www.signosemio.com/jakobson/fonctions-du-langage.asp>.

¹² Jakobson (1963 : 209-248)

Message	Message	Poétique
---------	---------	----------

Sommairement, on peut présenter ainsi ces six fonctions :

- 1) «la fonction référentielle (orientée vers le contexte ; dominante dans un message du type : “*L'eau bout à 100 degrés*”);
- 2) la fonction émotive (orientée vers le destinataire, comme dans les interjections : “*Bah !*”, “*Oh !*”);
- 3) la fonction conative (orientée vers le destinataire : l'impératif, l'apostrophe);
- 4) la fonction phatique (visant à établir, à prolonger ou à interrompre la communication : “*Allô ?*”);
- 5) la fonction métalinguistique (assurant une commune entente du code, présente, par exemple, dans une définition);
- 6) la fonction poétique (“*Schtroumf*”) ¹³

Plusieurs dénominations concurrentes ont été proposées pour les « mêmes » facteurs et fonctions. Voici des exemples pour les facteurs (la numérotation renvoie au tableau ci-dessus) :

1. référent ;
2. émetteur, énonciateur ;
3. récepteur, énonciataire ;
4. canal.

Voici des exemples pour les fonctions :

1. dénotative, cognitive, représentative, informative ;
2. expressive ;
3. incitative, impérative, impressive ;
4. relationnelle, de contact ;
5. métasémotique (pour généraliser la fonction à toute production sémiotique, par exemple les images) ;
6. esthétique, rhétorique.

3.2. Hiérarchie des fonctions et fonctions réelle/thématisée

¹³ Jakobson, 1963 : 214. et Tritsmans, 1987 : 19

Dans l'analyse, il convient, d'abord, de stipuler la présence/absence de chacune des fonctions du langage. Chaque facteur doit être présent et conforme pour que la communication soit réussie. En conséquence, des relations sont établies entre tous les facteurs, notamment entre le message et les autres facteurs. Mais ici, nous nous intéressons à des relations ou fonctions particulières. Nous considérerons que, si une, plusieurs, voire toutes les fonctions du langage peuvent être absentes dans des unités brèves (par exemple, un signe isolé), les unités de quelque étendue les activent toutes. Dans l'éventualité d'une coprésence de fonctions, on établira :

- 1) une hiérarchie simple — en trouvant simplement la fonction dominante et en ne hiérarchisant pas entre elles les autres fonctions ; ou
- 2) une hiérarchie complexe — en précisant l'intensité de présence de plusieurs ou de toutes les fonctions.

Plusieurs critères peuvent servir à établir la hiérarchie fonctionnelle.

Les fonctions du langage peuvent être liées aux différentes instances énonciatives possibles. Dans le cas d'un texte littéraire, par exemple, ces instances sont les suivantes : auteur empirique (*réel*), auteur construit, narrateur, personnage, narrataire, lecteur construit, lecteur empirique (*réel*), etc.. Pour prendre un exemple simple, la déstructuration de la fonction phatique dans un échange bancal entre personnages pourra correspondre, d'une part, symboliquement, à une dysfonction phatique entre auteur et lecteur empiriques et, d'autre part, à une activation, par cette dysfonction entre personnages, de la fonction poétique. La fonction phatique est alors thématisée et fictionnelle (elle intervient entre personnages) et la fonction poétique est « réelle ». Cette fonction phatique thématisée et fictionnelle est alors un moyen d'activer dans la réalité la fonction poétique.

La présence/absence et la hiérarchie des fonctions peuvent servir à caractériser des unités mais également des classes ou des types d'unités. Ainsi, pour Jakobson, ce qui est caractéristique de la poésie et la distingue des autres genres littéraires, ce n'est pas tant la présence de la fonction poétique que sa dominance. En précisant la configuration fonctionnelle, par exemple en spécifiant la fonction dominante

secondaire, on serait à même de préciser la typologie : ainsi, Jakobson reconnaît que la poésie épique — centrée sur le « il » par opposition à la poésie lyrique, au « je », et à la poésie au « tu » — « met fortement à contribution la fonction référentielle ».

Proposons, sans entrer dans tous les détails, un « modèle énergétique » pour décrire la dynamique, au sens fort, des fonctions du langage. La force d'une fonction dans une configuration donnée (configuration-but) peut être interprétée dynamiquement (et métaphoriquement) comme le résultat d'une « poussée » à la hausse ou à la baisse exercée sur cette fonction telle qu'elle apparaissait dans une configuration (configuration-source) considérée comme source de cette configuration donnée. L'étude des modifications de l'équilibre fonctionnel suppose la comparaison entre deux modèles, l'un source, l'autre but. Par exemple, la poésie épique (ou narrative) augmente, relativement à la poésie lyrique, la force de la fonction référentielle, tout en diminuant celle de la fonction émotive.

Ce modèle dynamique semble intéressant d'un point de vue descriptif. Ainsi, de certaines œuvres ou de certains genres on pourra dire qu'ils sont fondés sur la mise en saillance et/ou la mise en retrait (jusqu'à la neutralisation) d'une ou de plusieurs fonctions.

L'étude des relations entre fonctions se limite généralement à établir une hiérarchie. Allons plus loin. Posons que deux types de corrélations peuvent être établis entre deux fonctions. La corrélation est dite converse ou directe si, d'une part, l'augmentation de la force de l'une des deux fonctions s'accompagne de l'augmentation de celle de l'autre et, d'autre part, la diminution de la force de l'une entraîne la diminution de celle de l'autre. La corrélation est dite inverse si l'augmentation de la force de l'une des deux fonctions s'accompagne de la diminution de celle de l'autre et réciproquement.

3.3. Relations entre les fonctions

La parfaite adéquation subjectivité-message se retrouverait, par exemple, dans le cri spontané exprimant une douleur. Même si un cri peut être « adressé » au

récepteur, il est avant tout associé presque consubstantiellement au destinataire, laissant la fonction conative pour ainsi dire vide. À l'inverse, le message didactique, voué à atteindre l'autre, suppose, en principe, l'atténuation de la fonction émotive.

Jakobson semble reconnaître la relation entre fonctions poétique et référentielle, puisqu'il les place dans une sorte de lutte pour la suprématie :

« L'ambiguïté est une propriété intrinsèque, inaliénable, de tout message centré sur lui-même, bref c'est un corollaire obligé de la poésie. La suprématie de la fonction poétique sur la fonction référentielle n'oblige pas la référence (la dénotation), mais la rend ambiguë. À un message à double sens correspondent un destinataire dédoublé, un destinataire dédoublé, et, de plus, une référence dédoublée – ce que soulignent nettement, chez de nombreux peuples, les préambules des contes de fée. »¹⁴

Nous dirons que cette relation est une corrélation inverse. Plus le message « parle » de lui (fonction poétique), réfère à lui, moins il parle du contexte (fonction référentielle), y réfère et vice-versa.

Il n'est pas certain que toutes les fonctions (et tous les facteurs) soient situées au même niveau analytique. En particulier, la fonction poétique pourrait être située, au moins en partie, à un second niveau, en tant que bénéficiaire de certaines transformations de l'équilibre fonctionnel, surtout si elles sont marquées. En ce cas, la fonction poétique, d'une part, et les autres fonctions, d'autre part, seraient unies par une relation non symétrique que nous appellerons corrélation haussière: une augmentation de la force de la fonction poétique provient d'une diminution ou d'une augmentation significative et particulière de la force de toute autre fonction du langage, mais la réciproque n'est pas nécessairement vraie. Il est difficile de penser qu'une mise en évidence ou une atténuation marquée d'une fonction n'attirent pas, au moins dans quelques cas, l'attention sur le message lui-même.

Il reste à vérifier si toute variation de la fonction poétique provient nécessairement d'une modification, quantitative ou qualitative, d'une ou de plusieurs autres fonctions. De plus, il n'est pas sûr que la fonction poétique soit la seule fonction-effet relativement à une ou plusieurs fonctions-causes. Par exemple,

¹⁴ Jakobson (1963 : 238-239): Essai de linguistique Générale, chapitre XI, 1963,

l'accentuation soudaine de la fonction poétique peut avoir pour finalité et/ou effet de maintenir l'attention du destinataire (fonction phatique) au moment où elle faiblissait.

Toute production est ainsi indicielle (fonction expressive) quant au producteur et signalétique (fonction conative) quant au récepteur. On pourrait ajouter qu'elle est également indicielle de l'état des autres facteurs et de la représentation que s'en fait, consciemment ou non, à tort ou à raison, le producteur du message.

Jakobson note que le contexte est «ce qu'on appelle aussi, dans une terminologie quelque peu ambiguë, le référent». Cela ne l'empêche pas, étonnamment, de dire «référentielle» la fonction qui prend pour facteur d'arrivée ce contexte. Au surplus, le terme de «contexte» n'est, en général et dans ce cas particulier, pas moins ambigu. Jakobson nous dit du contexte qu'il est «soit verbal soit susceptible d'être verbalisé». Quant à la fonction référentielle, dont Jakobson donne pour synonyme «dénotative», «cognitive», contrairement à toutes les autres, elle ne fait pas l'objet d'une présentation détaillée et semble aller de soi. Nous croyons qu'il y a, chez Jakobson et ceux qui emploient son modèle, deux grandes façons de concevoir cette fonction.

1. La fonction référentielle relève de ce «dont on parle»
2. La seconde façon de considérer la fonction référentielle nous semble plus utile et opératoire que la précédente.

La fonction référentielle est associée à un élément dont on affirme (ou interroge) la valeur de vérité (son caractère vrai ou faux), en particulier, voire exclusivement, lorsque cette valeur de vérité est identique et dans l'univers réel et dans l'univers d'assumption ou de référence qui prend en charge cette valeur de vérité.

Cela demande explication. Un univers d'assumption (par exemple, celui d'un personnage d'un texte littéraire) est susceptible d'être conforté ou contredit par l'univers de référence, celui qui stipule ce qui est vrai ou faux en définitive dans l'univers, plus ou moins «réaliste», construit par la production sémiotique. Ainsi, «*Le soleil se lève à l'est*» serait davantage une assertion référentielle que «*Le soleil se lève à l'ouest*», qu'on verrait plutôt poétique, en ce que son incongruité attire l'attention sur le message.

Le schéma de Jakobson est un modèle décrivant les différentes fonctions du langage. Il a été développé à la suite des études de Karl Bühler, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive (expressive), conative et référentielle.

Schéma Karl Bühler :

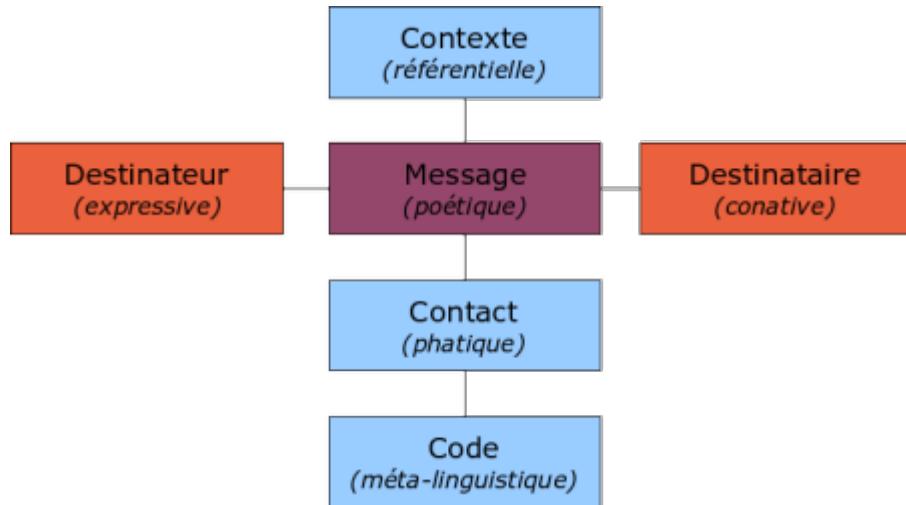


Schéma de Jakobson



Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson. À chacun des six facteurs inaliénables de la communication correspond une des six fonctions du langage (entre parenthèses).

3.4. Les fonctions du langage selon Jakobson

Les fonctions du langage, selon Jakobson, sont présentées ici pour montrer l'effort fait par les structuralistes pour organiser les éléments de la langue en

structure. S'il est intéressant de réfléchir à ces éléments, il reste évident que dans chaque message tous sont à peu près présents. Cependant, notamment en pathologie du langage, certains repérages peuvent être utiles.

Jakobson définit six fonctions :

Emotive ou expressive : centrée sur l'émetteur. Rend compte de l'attitude qu'un sujet a vis à vis de ce qu'il dit et de son interlocuteur.

Tout message porte une trace de notre état affectif. Exemple : l'utilisation des interjections, les variations de ton, exclamations laissent des marques de cette fonction. *Eh, comment vas-tu ? Quel Homme ! je t'assure*, etc. L'acte de communication suppose plusieurs dimensions et lorsque le message est centré sur l'émetteur, c'est la fonction émotive qui domine la communication. La référence est le sujet parlant.

Conative ou impressive : ou d'action sur autrui. La communication va agir sur autrui, l'interpeller, solliciter son attention. Le but de l'émetteur est d'amener une transformation de l'état de son interlocuteur. Lorsque le message a pour but d'agir sur autrui (par exemple utilisation de l'impératif "partez" "fermez cette porte" etc.), on dira que la fonction conative domine le message. Mais elle peut être plus discrète lorsque c'est le statut d'une personne qui donne le ton au message :

- Vous partez déjà ?
- si ce message est destiné à des amis : cela peut-être un reproche (agir pour le culpabiliser par exemple, ou au contraire le solliciter pour rester).
- S'il est destiné à un employé par son patron : agir pour le sermonner, par exemple...
- A l'oral toute la gestuelle qui peut accompagner le message, le doigt pointé par exemple pour faire pression sur un soi disant "coupable".

La fonction expressive et conative supposent une dimension interpersonnelle, interactionnelle. Dimension très visible chez le bébé. Fonction évidente dans toute relation sociale.

Référentielle : ou dénotative, ou encore cognitive Cette fonction vise le référent, l'orientation vers le contexte, lorsque l'analyse du discours se fait en fonction de ce que l'on a à dire. Il s'agit de la circulation entre sujet en interaction de

quelque chose dont ils parlent. Ce quelque chose n'est ni dans la tête, ni dans la chose: c'est quelque chose qui se construit (différent de l'objet montrable). Les messages sont purement informatifs du type : hier, je suis allée au cinéma. Il faut savoir ce qu'est le cinéma, que je suis allée réfère au fait que j'ai vu un film etc.

Ces trois premières fonctions sont relatives à la triade : je tu il : "je te parle du monde"

Phatique : porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur.ou maintien de la communication (*allô, eh bien, vous m'entendez?...*). Le message est alors dominé par le maintien de la relation entre les interlocuteurs présents. Il ne s'agit pas de parler des faits mais d'être en relation. Il n'y a pas de communication sans un effort pour établir le contact avec l'interlocuteur et surtout le mainenir

Etablir, maintenir et couper le contact relève de la fonction phatique. Cette fonction est omniprésente à l'oral mais intervient à l'écrit lorsque le souci est de rester dans le parler quotidien. Répondre à une question par "oh tu sais, ce genre de réunion..."

Métalinguistique : Elle n'est pas au même niveau que les autres. Suppose une distanciation par rapport aux objets du monde, aux moyens de communication, au partenaire. C'est la réflexivité, la possibilité de réfléchir sur le discours, la communication, la langue, en présence lors d'un message à transmettre :

- donner une définition
- permet de vérifier le sens, de classer

Cette fonction est en place très tôt chez l'enfant. Par exemple exprimera ses pleurs différemment s'il n'a pas obtenu de réponses à sa première façon de pleurer. Reformuler différemment est le signe de l'activité métalinguistique. "comment puis-je dire ?" "Comment vais-je m'exprimer ?"

Poétique : lorsque c'est la structure du message qui est l'objet d'attention, la référence même du message. C'est le message qui est l'objet de la communication : jouer avec le langage. Investissement des messages en tant que tel, au-delà de leur contenu: exercice de style, poésie. Mettre un soin particulier à construire ses messages au-delà du contenu. Il s'agit de la fonction relative à l'émetteur. Elle est

utilisée par le destinataire pour informer le récepteur sur sa propre personnalité ou ses propres pensées.

Dans un contexte informatique, la fonction expressive pourrait être remplie par des méta-information ou métadonnées exprimant l'état psychologique de l'agent émetteur.

C'est la fonction relative au destinataire. Elle est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même et s'influence. C'est évidemment une fonction privilégiée par la publicité. Cette fonction trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif.

Cet aspect est lié à une autre approche, la théorie des actes de langage. Des formes grammaticales comme le vocatif ou l'impératif permettent l'instanciation de cette fonction, de la même manière que les verbes dits performatifs comme « demander », « affirmer », « proposer »...

La fonction **phatique** (fonction de mise *en phase*) est utilisée pour établir, maintenir ou interrompre le contact physique et psychologique avec le récepteur. Elle permet aussi de vérifier le passage physique du message.

Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile et d'en confirmer la bonne réception. Ce sont les fonctions que remplissent par exemple le « *Allô* » d'une communication téléphonique, le "entendu" qui clôt un échange, ou les hochements de tête de l'interlocuteur attentif.

C'est la fonction relative au code, le dictionnaire, le mode d'emploi. Avant d'échanger des informations il peut être important que l'échange porte d'abord sur le codage utilisé pour le message. Ainsi les partenaires vérifient qu'ils utilisent un même code. Cette fonction consiste donc à utiliser un langage pour expliquer ce même langage ou un autre langage. On l'appelle parfois « traduction ».

Cette fonction du message est centrée sur le monde (un objet ou un évènement extérieur) : le contexte ou référent.

Le référent d'une communication peut être par exemple la table qui se trouve dans l'environnement des interlocuteurs (dans le même « contexte »), ou alors une

culture, un pays. C'est une fonction extrêmement utilisée puisque la plupart des discussions et des textes dans le monde contiennent une information.

Cette fonction décrit une réalité objective. La fonction référentielle oriente la communication vers ce dont l'émetteur parle, vers le sujet sur lequel on informe, vers des faits objectifs, à savoir les référents (*personnes, objets, phénomènes*, etc.,) sans lesquels il n'y aurait pas de communication possible.

Cette fonction englobe les informations objectives que véhicule le message. Par exemple, l'énoncé de faits qui se produisent quelque part.

Pour Jakobson, «la visée du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Cette fonction ne peut être étudiée avec profit si on perd de vue les problèmes généraux du langage. La fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, cependant que dans les autres activités verbales elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire.»

Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes, et du code. Cette fonction permet de faire du message un objet esthétique, même de façon minimale. Les efforts liés à l'euphonie et à l'ordre des mots concernent la fonction poétique. Le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix construisent aussi la fonction poétique d'un message oral.

Jakobson prendra donc pour premier exemple l'ordre des mots (forme d'euphonie) : «*Pourquoi dites-vous toujours Jeanne et Marguerite, et jamais Marguerite et Jeanne ? Préférez-vous Jeanne à sa sœur jumelle ?* - Pas du tout, mais ça sonne mieux ainsi".

Dans une suite de deux mots coordonnés, et dans la mesure où aucun problème de hiérarchie n'interfère, le locuteur voit, dans la présence donnée au nom le plus court, et sans qu'il se l'explique, la meilleure configuration possible du message ».

Mais Jakobson met très vite l'accent sur ce qui lui permet d'approcher par la suite la poétique, même si de toute évidence l'exemple concernant l'ordre des mots

n'est pas sans rapport avec elle. Par exemple, la poésie épique, centrée sur la troisième personne, met fortement à contribution la fonction référentielle ; la poésie lyrique, orientée vers la première personne, est intimement liée à la fonction émotive ».

La fonction poétique permet aussi d'éviter des phrases écrites telles que *les poules du couvent couvent*, où le manque d'une certaine esthétique habituelle conduit à une difficulté de communication. On peut aussi évidemment trouver des exemples de phrases esthétiques dans la littérature :

« *Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre / Et mon sein, où chacun s'est meurtri tour à tour / est fait pour inspirer au poète un amour / éternel et muet ainsi que la matière.* »

La notion de *fonction poétique* n'est donc pas spécifique au domaine poétique puisqu'elle concerne les communications quotidiennes et une certaine organisation implicite de la langue (ordre des mots, euphonie ou cacophonie), mais elle eut un retentissement spectaculaire dans le domaine de la critique littéraire.

Chapitre 4. La problématique de l'énonciation et l'analyse du discours comme discipline

4.1. Catégories d'analyse : Type de discours / genre de discours

Le but d'une recherche est d'améliorer l'état des connaissances sur un sujet donné, soit en répondant une question sur le sujet, soit en proposant des éléments de solution à un problème.

L'objectif général de l'AD est l'étude des enjeux de sens social que les hommes construisent par leurs interactions verbales. En d'autres termes, c'est le discours – oral ou écrit - qui exprime les enjeux sociaux de sens et les rend observables et par conséquent analysables. Le sens naissant de la différence (Saussure), l'AD est une discipline constitutivement comparative.

Pour accéder cet objectif, la stratégie générale consiste en une analyse à trois niveaux :

- 1) établir des constats langagiers ou discursifs,
- 2) les confronter pour en tirer des conclusions discursives,
- 3) interpréter en essayant d'établir des relations de cause à effet entre ces conclusions et des référentiels sociohistoriques (social, politique, culturel...).

1. Niveau des constats langagiers ou discursifs. A ce niveau, le travail porte sur la matérialité linguistique, le corpus en tant que regroupement de textes faits de mots, syntagmes, phrases, etc. On examine, selon le corpus, les hypothèses et objectifs,

- l'aspect communicationnel: pour un corpus de presse par ex., le nombre d'articles, le rythme d'écriture et leur distribution dans l'espace rédactionnel, rubriques/genres rédactionnels, longueur des phrases, etc.
- le lexique : fréquence des mots, cooccurrence, spécificités lexicales, analyse factorielle des correspondances, etc. ;
- la syntaxique : distribution et fonction des unités (mot, syntagme, etc.) ;
- l'énonciation : qui parle, à qui, dans quelles situations ?

2. Niveau des conclusions langagières ou discursives. Il faut organiser les divers types de constats, les confronter entre eux pour en tirer des conclusions discursives. Par exemple, « homme » est sujet ; c'est une fonction grammaticale plus forte que complément. De même, c'est l'homme qui parle non pas à la femme, mais de la femme. On peut conclure que le poids statistique du mot « femme » dans le corpus est en contradiction avec ses fonctions grammaticales et énonciative.

Qu'est-ce qui explique cette contradiction ? Une question de ce type ne peut pas avoir de réponse au niveau des conclusions discursives parce qu'elle relève du sens. Il faut donc une analyse qualitative.

3. Niveau du sens ou inférences sociohistoriques. Le sens la relation de cause à effet ou d'analogie entre les conclusions discursives et des facteurs sociohistoriques. Cette relation n'est pas directe. Elle s'établit par l'intermédiaire des représentations sociocognitives de l'analyste (*psychologie, affectivité, culture, tradition, religion, rapport économique, état des savoirs...*).

Pour l'extraction du corpus, on doit se poser la question suivante : « *Étant donné mes hypothèses, quels critères de sélection vont me permettre de rassembler les textes*

de mon corpus ? ». Pour répondre à cette question, il faut se donner des invariants à partir de facteurs tels que : situation précise (temps et espace), locuteur(s) (et allocutaire(s)), groupes sociaux, choix des textes, etc. La détermination des invariants est toujours dépendante des objectifs de la recherche et doit être définie au départ de l'analyse, en même temps que les hypothèses.

Après cette étape, il faut délimiter l'univers de discours ou corpus de référence en essayant de répondre à une autre question : « *Au regard de mes critères de sélection, où puis-je concrètement trouver les textes de mon corpus ?* ». *Dans des manuels scolaires ou dans des textes de lois, dans la presse, la publicité, etc., ou bien dans plusieurs de ces domaines et d'autres encore ?*

Règles. L'univers étant délimité et justifié, il faut se donner des règles de sélection des textes. Le corpus doit être :

- représentatif : on ne peut pas avoir pour corpus l'univers de discours lui-même parce que tout simplement, pour diverses raisons, l'accès aux données, leur recueil et leur traitement seraient impossibles. Les critères de sélection (invariants) doivent donc permettre de construire un échantillon représentatif qui, grâce à l'ordinateur et aux logiciels de lexicométrie, tend à être exhaustif ;
- contrastif : voir supra : le sens naît de la différence ;
- homogène : ce critère est presque abandonné à cause de la mise en évidence de l'hétérogénéité constitutive de la société ;
- pertinent : le corpus doit être cohérent avec les objectifs et hypothèses ;
- clos : cette règle est surtout valable pendant le traitement lexicométrique, le corpus étant constitutivement ouvert sur son « extérieur » (interdiscours, CP).

Envisageons tout d'abord la première fonction linguistique du modèle de Jakobson, la fonction expressive, centrée sur le destinataire. « Elle vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion vraie ou feinte. » Jakobson borne son analyse aux interjections, où apparaît comme une gestualité de la voix, avec ses modifications intonationnelles du ton, de la hauteur, du timbre, le redoublement de certains phonèmes, l'allongement d'autres phonèmes où s'indiquent des unités expressives

codées, culturellement marquées, qu'elles s'accompagnent ou non de mimiques du visage ou de certaines parties du corps. Ainsi l'allongement emphatique de la voyelle *i* en français dans *si* ou le click de succion avec mouvement de la tête vers le haut et brève fermeture des paupières accompagnant la profération du terme de négation en turc. Le haussement d'épaules qui vient appuyer un énoncé de refus, le tapotement de l'index sur la tempe ou sa rotation, celui de dérision, etc., à la fois intensifient la force de la phrase énoncée et en modifient le contenu, en tout cas lui ajoutent une information supplémentaire quant aux dispositions intimes et aux émotions du locuteur. Ainsi, un énoncé affirmatif, qui serait accompagné d'un grattement de la tête par la main du locuteur, se trouve « aspectualisé » par une nuance d'hésitation. On notera que, dans de nombreux cas, la mimique ou la pantomime peut se substituer totalement à l'énonciation verbale qu'elle accompagne ; ainsi, en particulier pour le oui et le non, dont la mimique paraît avoir été acquise bien avant le langage.

Beaucoup de spécialistes ne font pas de distinction entre « analyse du discours » et « études de discours » (« discourse studies ») d'autres au contraire donnent des définitions très restrictives de l'analyse du discours. Levinson, par exemple, établit une différence entre « discourse analysis » et « conversation analysis », considérées comme deux approches des interactions orales. Dans le droit fil de son origine structuraliste, « discourse analysis » est ainsi référé aux recherches qui décomposent les conversations en unités hiérarchisées : par exemple le modèle proposé par E. Roulet à Genève dans les années 1980-1990. A présent, si nous regardons le manuel *Conversation Analysis and Discourse Analysis*¹⁵, on peut voir que lui aussi considère la « conversation analysis » et la « discourse analysis » comme deux « methodological approaches to the study of talk », mais il fait remonter le terme « discourse analysis » aux travaux de Gilbert and Mulkay sur la sociologie de la connaissance scientifique et y inclut la psychologie discursive de Potter and Wetherell.

Dans ma propre perspective, l'analyse du discours est seulement une des disciplines des études de discours : rhétorique, sociolinguistique, psychologie

¹⁵ Robin Wooffitt, *Conversation Analysis and Discourse Analysis*, 2005

discursive, analyse des conversations, etc. Chacune de ces disciplines est gouvernée par un intérêt spécifique. L'intérêt de l'analyse du discours est d'appréhender le discours comme articulation de textes et de lieux sociaux. Son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un certain dispositif d'énonciation. La notion de « lieu social » ne doit pas être prise dans un sens trop immédiat : ce lieu peut être une position dans un champ symbolique (politique, religieux...). En conséquence, l'analyse du discours accorde un rôle clé aux genres de discours, qui ne sont pas considérés comme des types de textes, dans une perspective taxinomique, mais comme des dispositifs de communication, de nature à la fois sociale et linguistique.

Si l'analyse du discours est définie par un intérêt spécifique, cela signifie qu'elle n'a pas de données qui lui soient réservées : elle peut étudier les mêmes données que d'autres disciplines du discours, mais à travers son point de vue spécifique. En outre, au cours de la même recherche, l'analyste peut prendre le point de vue de plusieurs disciplines, en les subordonnant à l'intérêt propre de sa discipline. On ne peut pas nier néanmoins que chaque discipline du discours ait des données préférentielles : à l'évidence, l'analyse du discours est moins intéressée par les conversations ordinaires que par les journaux, et l'analyste des conversations moins intéressé par la publicité qu'un spécialiste de rhétorique.

4.2. Analyse du discours et sciences de la communication

La problématique du discours a toujours occupé une place dans l'étude du langage. Et si l'emblématique le « *Cours de linguistique générale* »¹⁶ de Ferdinand de Saussure fonde la linguistique structurale qui exclut l'étude du sens et ne traite que du mot, il n'en postule pas moins la nécessité d'une « linguistique de la parole » (pp. 38-39). La première tentative dans ce sens ne viendra pas cependant de la linguistique, mais de la littérature. Dans les années 1920 en effet, le structuralisme a été exploité par les dans le cadre d'une problématique littéraire, et dans les années 1960, dans le

¹⁶ Ferdinand de Saussure, « *Cours de linguistique générale* », 1916

cadre d'une problématique littéraire et sémiologique. L'«Introduction à l'analyse structurale des récits» de Roland Barthes y traite des principes et des méthodes. L'objectif était l'étude des récits sur le modèle de la description linguistique. Certes, Barthes lui-même dira plus tard que c'était « une méthode scientifique qui est à peine une méthode et qui n'est certainement pas une science ».

Pour définir une chose, il ne suffit pas de citer ses propriétés intrinsèques. Il faut en plus la comparer à d'autres choses avec lesquelles elle partage certains traits.

La polysémie du terme discours rend difficile sa définition. En philosophie classique, «discours» désigne un exposé conduit par enchaînement de raisons. On oppose dans sens connaissance discursive et connaissance intuitive. Dans le langage courant, «discours» peut signifier :

- Une parole quelconque : Le discours de ces gens n'inspire pas confiance.
- Exposé oral fait devant un auditoire: La télévision a diffusé le discours du ministre.
- Ensemble de propos inutiles: Un bon exemple vaut mieux qu'un long discours.
- Le contraire de l'action : Trêve de discours, passons aux actes.
- Un genre de discours : le discours de politique général du premier ministre.

En linguistique, c'est Gustave Guillaume en 1911 qui a mis en avant le terme discours.

Discours et parole. «Discours» est parfois synonyme de la parole saussurienne : «La distinction entre langue et parole ou discours, proposée pour la première fois par F. de Saussure et précisée par moi-même». Saussure oppose en effet la langue qui relève du social, à la parole, qui en est l'utilisation concrète et individuelle dans la communication.

Guillaume aussi oppose langue et discours, mais pas comme le binôme saussurien langue/parole. Pour lui en effet, la parole existe à la fois en langue où elle est l'objet de l'analyse phonologique ; et en discours, où est l'objet de l'analyse phonétique. La perspective guillaumienne est pragmatique, vise l'efficacité, l'efficience. «Discours» désigne dans ce sens tout ce qui résulte d'un acte d'expression ou d'une série d'actes. Alors que la langue appartient au plan de la

puissance, du virtuel, le discours relève de la nature de l'effectif et de l'actuel, il «consiste en une construction à laquelle nous procémons dans le moment et sous l'impulsion du besoin, quand nous avons quelque chose à dire. Le discours apparaît ainsi appartenir au plan de l'effet» (Guillaume, 1991 : 95).

Benveniste aussi considère que l'intersubjectivité, l'intentionnalité, l'influence et l'action qu'elle présuppose sont constitutives du discours : «Il faut entendre discours dans sa plus large extension : toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre de quelque manière» (1966: 241-242). Pour lui, le discours implique aussi un aspect formel opposant mot («signe») et phrase ou discours: «avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue ; et tandis que le signe a pour partie constituante le signifié qui lui est inhérent, le sens de la phrase implique référence à la situation de discours, et à l'attitude du locuteur» (1970 : 225).

Ces définitions qu'on peut qualifier de pragmatiques, réfèrent à la subjectivité (les interlocuteurs), à la situation de communication, donc au sens qu'elles impliquent. Ce sens repose sur l'idée de l'autonomie du sujet (individu), conçu comme étant à la source du sens.

Discours et récit. Introduite par Benveniste (1966), cette distinction est fondée sur la présence ou l'absence des marques grammaticales de l'énonciation dans un énoncé. Il oppose ainsi le passé simple, marque du récit, au passé composé qui caractériserait le discours. En plus, pour lui, le discours comporte les indices de la situation d'énonciation : je-tu-ici-maintenant, contrairement au récit. Dans un cours, Maingueneau insiste sur l'importance de la distinction «discours/récit». Selon cet auteur, elle permet de définir les formes linguistiques non plus « seulement par la valeur référentielle, mais aussi par la manière dont l'énonciateur se rapporte à son énoncé ».

Discours, texte et énoncé. Pour certains, «discours» est souvent synonyme de «texte » et désigne une suite de phrases, un « énoncé suivi », considéré seulement du point de vu de son organisation formelle (mots, phrases...). Cette conception exclut la situation et le sujet, donc le sens: «l'énoncé suivi (écrit ou oral) que nous

appellerons discours» Harris 1952/1969. L'étude du discours consiste alors en «l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue».

D'autres considèrent le discours comme une réalité complexe incluant le texte.

Tel qu'on vient de le définir, le discours est l'objet de plusieurs disciplines : analyse conversationnelle, théorie de l'argumentation, théorie de l'énonciation, ethnométhodologie, Critical Discourse Analysis (CDA), analyse du discours, etc. Ce qui ne va pas sans malentendus.

Ainsi, si certains considèrent la linguistique textuelle (étude des phénomènes de cohérence/cohésion) comme une composante de l'analyse du discours, d'autres en font deux termes synonymes.

Les SIC en tant que champ de recherche sont une jeune discipline, instituée officiellement en France dans les années 1970, et définies comme «l'étude des processus d'information ou de communication relevant d'actions organisées, finalisées, prenant ou non appui sur des techniques, et participant des médiations sociales et culturelles¹⁷». Est exclut du champ des SIC «l'étude spécifique de l'interaction langagière ou sociale». En revanche, précise le même rapport, «les phénomènes étudiés par les autres sciences (droit, histoire, linguistique, sociologie, gestion, informatique...)», relèvent des SIC à condition que ces phénomènes soient abordés par une «approche communicationnelle».

Cette définition fait des SIC un espace interdisciplinaire, comme l'AD. Mais qu'est-ce que l'approche communicationnelle? Pour comprendre cette approche, il faut partir de ses présupposés théoriques. SIC et AD partagent la théorie générale de l'action, surtout à travers la pragmatique et la psychologie sociale (interaction, représentations...), chaque discipline l'adaptant à ses objectifs propres. On peut en dire la même chose des concepts comme situation, etc. En plus, à travers la problématique du corpus, l'outil informatique a largement contribué au rapprochement entre AD et SIC.

¹⁷ Habermas, «L'Espace public» 1962, trad. fr. 1987 ; cité par Mucchielli 1995/1998 :10

4.3. Fonctionnalisme et distributionnelle: interactivité du discours.

Considérant la langue comme un système fonctionnel qui inscrit le sujet et la situation de communication, les fonctionnalistes intègrent à leur méthode d'analyse la subjectivité, prise dans le sens d'une relation entre le sujet parlant et son discours. Citons, entre autres, Charles Bally qui théorise une stylistique du discours¹⁸.

C'est dans ce cadre que Jakobson (1963 : 214) construit son célèbre modèle fonctionnel de la communication sur les rapports locuteur-message et repère dans la langue ou code des moyens grammaticaux spécifiques. L'acte de communication est défini à partir de six facteurs (*destinataire, message, destinataire, contexte, contact ou canal, code ou langue*).

Sur chacun de ses facteurs est ancrée une fonction :

1. La fonction référentielle (cognitive ou dénotative), ancré sur le contexte, permet de renvoyer aux réels possibles, matérielles ou immatérielles (la bonté), ou même imaginaire (le lutin).
2. La fonction métalinguistique (code ou langue) vise une meilleure intercompréhension par la reformulation du message : «c'est-à-dire», «en d'autres termes», etc.
3. La fonction expressive ou émotive permet au destinataire de communiquer ses impressions, émotions, son jugement, etc., sur le contenu de son propre énoncé par divers procédés : *Je crois que ce livre est bon.*
4. La fonction conative ou injonctive vise à orienter le comportement du récepteur : «*Votez utile !*» ;
5. La fonction phatique (contact ou canal) permet d'établir, maintenir, rompre ou rétablir le contact (*Allô. Au revoir...*).
6. La fonction poétique sert à mettre le message en valeur par divers procédés stylistiques.

¹⁸Charles Bally, *Le langage et la vie*, 1913

C'est à Émile Benveniste qu'on doit d'accorder un statut linguistique à la subjectivité. En effet, Benveniste reprend l'analyse de Jakobson dans le cadre de travaux sur l'énonciation, définie plus tard comme la «mise en fonctionnement de la langue par un acte individuelle d'utilisation». La subjectivité avait été définie bien avant¹⁹, dans un article qui allait faire date: «De la subjectivité dans le langage»: la subjectivité est «la capacité du locuteur à se poser comme ‘sujet’». Cette aptitude a son fondement dans le langage: «C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet» (repris dans Benveniste, 1966 : 259).

Le distributionnalisme est la variante américaine du structuralisme qui, à la différence du structuralisme européen, ne pose pas la phrase comme limite épistémologique, même si en pratique il opère dans le cadre de la phrase: «la linguistique descriptive, partie pour décrire les occurrences d'éléments dans tout énoncé quelle qu'en soit la longueur, les décrit finalement surtout en fonction des autres éléments de la même phrase», écrit Harris (1952/1969 : 9).

Il va tenter de corriger cette pratique en prenant pour objet d'analyse non pas la phrase, mais «l'énoncé suivi (écrit ou oral) que nous appellerons discours». En d'autres termes, l'analyse du discours harrisienne consiste à appliquer la méthode distributionnelle à une unité transphrastique formant un tout cohérent, c'est-à-dire un texte : «bien que nous usions de procédures formelles, proche de celles de la linguistique descriptive, nous pouvons obtenir sur le texte étudié des renseignements que cette dernière ne fournissait pas. Cette information supplémentaire provient d'un fait fondamental: l'analyse de l'occurrence des éléments dans le texte n'est faite qu'en fonction des autres éléments de ce même texte et non en fonction de ce qui existe ailleurs dans la langue ».

L'analyse consiste en paraphrase, conçue dans le cadre d'une problématique où elle est un donné. Sur la base de ce type d'équivalence obtenue par transformation, s'opère l'identification des classes d'équivalence dans le texte.

Comme on le voit, l'application des postulats méthodologiques de l'analyse harrisienne conduit à des classes de paraphrases de manière automatique, sans

¹⁹ Journal de psychologie, 1958

recours préalable au sens: pour Harris, analyser systématiquement un discours consiste d'abord à mettre en relation les paraphrases des différents schémas de phrase. Cette analyse, qu'il nomme transformationnelle, n'est rien d'autre que la comparaison systématique de ces paraphrases ainsi que l'étude des transformations linguistiques qui permettent le passage d'une paraphrase à l'autre.

Au total, la linguistique structurale, surtout ses courants fonctionnaliste et distributionnaliste, aura permis de résoudre certains problèmes de l'AD, notamment en réintroduisant « le sujet et la situation de communication.

Nous avons vue que la manifestation la plus évidente de cette interactivité est la conversation orale: les interlocuteurs cordonnent leurs interventions, parlent en fonction de l'attitude de l'autre, évaluent les effets de leur parole sur lui et, en fonction de ses réactions (*verbales, gestuelles, voire le silence*), procèdent à des réajustements. Ce principe reste valable pour les discours qui ne relèvent pas de la conversation (*livre, presse écrite, journal télévisé, conférence...*): tout énoncé, même produit sans la présence d'un destinataire est, en fait, pris dans une interactivité constitutive en ce qu'il est l'objet d'un échange, direct ou différé, avec d'autres locuteurs réels ou virtuels.

L'interdiscursivité. Les interactions sont étudiées dans le cadre général de l'interdiscursivité, une notion centrale de l'AD à laquelle se rattachent plusieurs autres (dialogisme, hétérogénéité discursive, FD, mémoire discursive...). La notion d'interdiscursivité est fondée sur l'idée que tout discours a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours dans l'interdiscours (cf. intertexte). Celui-ci peut être envisagé comme les reconfigurations incessantes d'un discours donné grâce à ses relations avec d'autres discours.

La subjectivité s'exprime aussi par le fait que le discours est orienté par une visée d'influence du locuteur et se construit en fonction de cette visée. L'orientation n'exclut pas cependant les anticipations, retours en arrière et digressions qui sont d'ordre chronologique: «*On va voir que...; voir infra*», «*J'y reviendrai.*», «*que dis-je*». Au contraire, ces techniques sont souvent mises au service de la visée d'influence. L'expression de la subjectivité est considérée comme révélatrice de

positionnements (*social, politique, culturel, idéologique, professionnel* (jargon de métier: les journalistes parlent de papier au lieu d'article), etc.), et peut se manifester de diverses manières :

- *choix privilégié de mots* ;
- *choix d'un genre de discours*;
- *reformulation d'un mot*.

Action. Le discours est une forme d'action. Au delà des actes de langage (affirmer, interroger, promettre...), il faut considérer, à un niveau supérieur, que ces actes élémentaires s'intègrent eux-mêmes dans des activités langagières d'un genre déterminé (une recette, un mode d'emploi, une profession de foi, un cours, un éditorial...) qui, à leur tour, sont en relation avec des activités non-verbales : la publicité est un moyen d'action pour transformer la masse en consommateurs d'un objet, y compris les hommes (homme politique). Par ailleurs, ce qu'une dictature obtient par l'action violente de la soldatesque, un pouvoir démocratique peut se le procurer par l'information et de la communication, l'argumentation, c'est-à-dire au moyen de discours. Dans le monde moderne, le développement des moyens de communication (presse, internet, téléphone...), donnent une dimension planétaire à l'action par le discours. D'où, en AD, l'importance accordée au discours de presse qui permet de construire un grand nombre de types de corpus sur les problématiques les plus divers. Le discours étant action, il n'exclut pas la violence.

La notion d'action implique celle de norme. En psychologie, on appelle comportement l'ensemble des attitudes et des réactions objectivement observables d'un être humain ou d'un animal dans un environnement (physique, social...). A ce titre le discours est un comportement social et comme tel, il est régi par des normes sociales très générales. Ainsi, les règles respectives des différents genres de discours, entre autres, sont autant de normes qui varient selon l'environnement socioculturel et historique.

Loi de discours. Il existe aussi des normes spécifiques comme les « lois de discours »

- Loi de sincérité: on est tenu de dire ce que l'on croit.

- Loi de l'intérêt: on ne doit parler à quelqu'un que de ce qui l'intéresse.
- Loi de réplétion ou de redondance: si le locuteur ne répète pas certaines informations, l'interlocuteur.
- Loi d'informativité: un locuteur doit apporter à son interlocuteur des informations que ce dernier ignore, ou est censé ignorer.
- Loi d'exhaustivité: donner toute l'information vraie et nécessaire à la compréhension d'un objet de discours dans une situation donnée.

La liste des lois de discours reste ouverte, notamment si on tient compte de la notion de contrat de communication.

Conclusion

Par nature, la position des études de discours dans les sciences humaines et sociales est à la fois forte et faible. Elle est forte parce que ces recherches sont situées au carrefour de tous les champs de savoir : toutes les disciplines sont soumises à l'ordre du discours, dans la mesure où le discours est le lieu où se construit la réalité sociale et où toute entreprise de connaissance relève du discours. Mais sa position est faible également. La plupart des chercheurs en sciences humaines et sociales minimisent son rôle avec d'autant plus de facilité qu'elle apparaît comme un surplus décoratif à ces massifs que sont la société, la psyché ou le langage.

Le monde contemporain est un monde où on étudie du « discours », comme la Grèce antique était un monde où il y avait de la rhétorique. L'une et l'autre sont des pratiques discursives inscrites dans l'histoire, indissociables des sociétés qui leur donnent sens. L'analyse du discours n'est pas une discipline nouvelle, qui est venue combler un manque, prendre en charge des phénomènes jusqu'ici négligés, comme si le monde des choses attendait qu'on s'intéresse à un secteur jusque là en pointillés, en manque d'analyse, comme si à Saussure il suffisait d'ajouter Bakhtine, à une linguistique de « langue » une linguistique de la « parole ». Si l'analyse du discours a émergé, c'est parce qu'il s'est produit une transformation dans la configuration du savoir, et pas seulement le comblement d'un vide à l'intérieur de la linguistique. On ne dira donc pas que l'analyse du discours « exporte » ses démarches vers la

sociologie, l'histoire, la psychologie... : ces dernières n'« importent » des concepts d'ordre discursif que dans la mesure où elles sont déjà travaillées par ce qui a rendu possible l'émergence des études de discours.

En revanche, au niveau des études de discours qui sont par nature hétérogènes et interdisciplinaires, c'est-à-dire gouvernées par des intérêts qui excèdent largement le cadre linguistique, on peut difficilement imposer une certaine modélisation de la langue plutôt qu'une autre. N'oublions pas qu'il existe des méthodologies d'analyse du discours qui ne s'appuient pas sur la linguistique mais développent leurs propres catégories et qu'elles se trouvent massivement dans les courants hégémoniques.

Remarques :

Nombre de facteurs, de fonctions et de sous-fonctions

Prenons ici un seul point litigieux, le nombre des facteurs (termes) et fonctions (relations entre ces termes) du modèle et les sous-espèces possibles de tel facteur ou telle fonction. Rastier (1989 : 44) voit la fonction métalinguistique comme un simple cas particulier de la fonction référentielle. Arcand et Bourbeau (1995 : 27-28) considèrent que la fonction incitative (conative) prend deux formes : dans un discours « incitatif-directif, l'émetteur amène autrui à agir sans justifier sa volonté au moyen d'une argumentation, même restreinte. Dans un discours incitatif-argumentatif, l'incitation [...] prend la forme d'un raisonnement. Pour y arriver, l'émetteur peut donner le pour et le contre, défendre ses idées et s'opposer à celles d'autrui. » (Arcand et Bourbeau, 1995 : 28)

Cadre de l'échange linguistique

D'après Roman Jakobson¹, « le langage doit être étudié dans toutes ses fonctions ». C'est-à-dire que le linguiste doit s'attacher à comprendre à quoi sert le langage, et s'il sert à plusieurs choses. « Pour donner une idée de ses fonctions, un aperçu sommaire portant sur les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication verbale, est nécessaire ». Les voici :

- Le **message** lui-même ;
- « Le **destinateur** envoie un message au destinataire » ;

- Le **destinataire** est censé recevoir le message ;
- « Pour être opérant, le message requiert d'abord un **contexte** auquel il renvoie (c'est ce qu'on appelle aussi, dans une terminologie quelque peu ambiguë, le "référent"²), contexte saisissable par le destinataire³, et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé » ;
- « le message requiert un **code**, commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire (ou, en d'autres termes, à l'encodeur et au décodeur du message) » ;
- « le message requiert un **contact**, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinataire et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication ».

Les six fonctions de la communication telles que les identifie Roman Jakobson sont chacune liées à un de ces éléments.

Les fonctions du langage sont les suivantes :

- fonction expressive (expression des sentiments du locuteur)
- fonction conative (fonction relative au récepteur)
- fonction phatique (mise en place et maintien de la communication)
- fonction métalinguistique (le code lui-même devient objet du message)
- fonction référentielle (le message renvoie au monde extérieur)
- fonction poétique (la forme du texte devient l'essentiel du message)

Il considère d'ailleurs que ces fonctions « ne s'excluent pas les unes les autres, mais que souvent elles se superposent ». Le langage peut ainsi servir à plusieurs choses à la fois : maintenir le contact (fonction phatique) tout en prenant pour objet le code du message (fonction métalinguistique), par exemple, dans *as-tu entendu ce que je t'ai dit ?*.

Verbal et non verbal

Un message est dit « verbal » lorsqu'il est fait dans une symbolique écrite ou orale, impliquant une concision et des normes communes (une langue, ou plus généralement un langage) le dépassant. Cela inclut l'écriture, la langue des signes, la

voix... L'art de conceptualiser ce message dans un langage afin de minimiser les interférences est appelé rhétorique.

Il est dit « non verbal » lorsqu'il se base sur la compréhension implicite (culturelle souvent) de gestes, de couleur, ou d'odeur, non conceptualisé par un langage, formalisme le dépassant.

Temporalité du message

Un message peut varier, exister ou non, suivant le temps. Un message qui existe non éphémèrement est dit « intemporel ». Par exemple, un message sur un forum. Un message éphémère est, lui, dit « temporel ». Par exemple, une discussion orale.

Bibliographiques

1. Karimov I.A. “Yuksak ma’naviyat –yengilmas kuch” Toshkent , 2008
2. .Karimov I.A. “Vatan navraqi uchun har birimiz mas’ulmiz” Toshkent 2001
3. Mirziyoyev Sh.M “Taqidiy tahlil , qat’iy tartib intizom va shaxsiy javobgarlik har bir rahbar faoliyatining kundalik qoidasi” Toshkent , 2016
4. ADAM, J.-M. (2002), «Linguistique textuelle», in P. Charaudeau et D. Maingueneau (ed.), Dictionnaire d’analyse du discours, Paris, Seuil.
5. ANGERMÜLLER, J. (2007), «L’analyse du discours en Europe», in S. Bonnafous et M. Temmar, Analyse du discours et sciences humaines et sociales, Paris, Ophrys, pp. 9-22.
6. ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1976), « L’argumentation dans la langue», Langages, n°42, 1976. pp. 5-27,
7. BAKHTINE, M. (1935/1978), Esthétique et théorie du roman, Paris, Gallimard.
8. BARDIN, L. (2007), L’Analyse de contenu, Paris, PUF (1e éd. 1977).
9. BENVENISTE, É. (1974), Problèmes de linguistique générale 2, Paris, Gallimard.
10. BENVENISTE, É. (1970), « L’appareil formel de l’énonciation », Langages, n° 17 : 12-18.
11. BENVENISTE, É. (1966), Problèmes de linguistique générale 1, Paris, Gallimard.
12. BLOOMFIELD, L. (1970), Le Langage, Paris, Payot.
13. BONNAFOUS, S. et JOST, F. (2000) « Analyse de discours, sémiologie et tournant communicationnel », in Réseaux. Communication – Technologie – Société, Volume 18, Numéro 100, p. 523 – 545.
14. BOONE, A. et JOLY, A. (1996), Dictionnaire terminologique de la systématique du langage, Paris, L’Harmattan.

15. BOURDIEU, P. (1976), « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 2, n°2-3, pp. 88-104,
16. ARCAND, R. et N. BOURBEAU (1995), *La communication efficace. De l'intention aux moyens d'expression*, Anjou (Québec), CEC.
17. JAKOBSON, R. (1963), « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, p. 209-248.
18. KLINKENBERG, J.-M. (1996), *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil.
19. RASTIER, F. (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
20. TRITSMANS, B. (1987), « Poétique », dans M. Delcroix et F. Hallyn (dir.), *Méthodes du texte. Introduction aux études littéraires*, Paris, Duculot, p. 11-28.

Sites Internet:

<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss>

<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge>

Sommaire

Table des matières

Introduction	2
Chapitre 1. Les grands courants en linguistique	
1.1. La Linguistique et ses écoles du structuralisme	4
1.2. Les grands courants structuralistes	7
1.3. Expression et expressivité chez Bally et Guillaume	11
1.4. La linguistique structurale	14
Chapitre 2.: Les différentes fonctions du langage et la problématique du discours	
2.1. Développement de la parole et de la communication par la théorie de Ferdinand de Saussure	17
2.1. Énonciation et éruption de l'analyse du discours par J. Dubois et Harris	20
2.3. Le rôle de l'énonciation dans le discours	23
2.4. L'analyse du discours et la fonction poétique en particulier	25
Chapitre 3. Facteurs de la communication et fonctions du langage	
3.1. Les 6 fonctions du langage et "Linguistique et poétique" de Roman Jakobson	31
3.2. Hiérarchie des fonctions et fonctions réelle/thématisée	33
3.3. Relations entre les fonctions	35
3.4. Les fonctions du langage selon Jakobson	38
Chapitre 4. La problématique de l'énonciation et l'analyse du discours comme discipline	
4.1. Catégories d'analyse : Type de discours / genre de discours	43
4.2. Analyse du discours et sciences de la communication	47
4.3. Fonctionnalisme et distributionnelle: interactivité du discours	51
Conclusion	55
Remarques	56
Bibliographiques	59